



HAL
open science

Histoire d'une promesse de campagne : le cas des 100 hectares d'immeubles végétalisés à Paris

Manon Petit

► **To cite this version:**

Manon Petit. Histoire d'une promesse de campagne : le cas des 100 hectares d'immeubles végétalisés à Paris. Sciences de l'information et de la communication. 2015. dumas-01357745

HAL Id: dumas-01357745

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01357745>

Submitted on 30 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL

Histoire d'une promesse de campagne

Le cas des 100 hectares d'immeubles
végétalisés à Paris

Mémoire de Master de Communication politique et publique en France et en Europe

Manon PETIT

Promotion 2013-2015

Directrice de mémoire : Béatrice DONZELLE

Maître de Stage : Madeline FLORANCE

Stage : Mairie de Paris, Service de Communication de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Session de septembre 2015

UFR de Lettres langues et sciences humaines

Département de Communication politique et publique

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à ma directrice de mémoire, Béatrice Donzelle, pour sa patience et ses conseils judicieux tout au long de l'année, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je souhaite également remercier les professeurs du master de communication politique et publique en France et en Europe qui m'ont formée et qui m'ont fait découvrir beaucoup ces deux dernières années.

Je désire aussi remercier vivement ma maitre de stage, Madeline Florance, pour son accueil chaleureux à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement à la Mairie de Paris. Elle m'a transmis sa passion sur le sujet de l'environnement et de la biodiversité urbaine et a fait preuve de beaucoup de bienveillance durant mon stage.

Je remercie également toute l'équipe de la DEVE pour leur accueil et leur gentillesse.

Enfin, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont conseillée, soutenue et relue lors de la rédaction de ce mémoire. Je souhaite particulièrement remercier Xavier-Laurent Petit, Marige Ott et Sébastien Lhuissier pour leurs encouragements.

Liste des sigles

AEU :	Agence d'Ecologie Urbaine (section de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Mairie de Paris)
APUR :	Atelier Parisien d'Urbanisme
CAUE :	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
DDCT :	Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires de la Mairie de Paris
DEVE :	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Mairie de Paris
DICOM :	Direction de l'Information et de la Communication de la Mairie de Paris
EELV :	Europe-Ecologie-Les-Verts
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication

Sommaire

<i>Introduction</i>	4
<i>1. La valorisation d'une promesse : représentations et symboles autour des immeubles végétalisés</i>	10
A. L'usage des symboles et des représentations sociales dans les discours	11
B. La nature en ville, porteuse d'unité sociale ?	15
C. Les bâtiments végétalisés : entre modernité et écologie.....	22
D. La ville durable : l'adaptation aux impératifs écologiques du XXIe siècle.....	31
<i>2. Une promesse de campagne face à la réalité du pouvoir : le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse</i>	38
A. La participation dans les collectivités territoriales et l'urbanisme participatif : théorie et perspectives.....	40
B. Le budget participatif de la Ville de Paris 2014 et 2015 : un outil de valorisation des projets de mandature	47
C. Les dispositifs mis en place pour mobiliser autour de la végétalisation des bâtiments : l'importance de la proximité et de la participation	58
<i>Conclusion</i>	68
<i>Bibliographie</i>	70
<i>Table des Illustrations</i>	75
<i>Annexes</i>	75

Introduction

La gestion de la végétalisation et des espaces verts est un élément central dans l'aménagement des territoires. Au niveau local, les habitants sont très attachés aux parcs et aux jardins, ce qui cause parfois des tensions entre une municipalité et ses administrés. Ainsi, à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement où j'ai effectué mon stage, de nombreux riverains faisaient part de leur mécontentement lorsqu'un arbre était coupé. Un processus a été mis en place pour informer les riverains en amont lorsqu'un arbre allait être coupé. Il les informe également de la raison de cette coupe. Dans la plus grande partie des cas, la cause est qu'un arbre est malade ou que des aménagements vont avoir lieu. Dans mon second stage de six mois dans une agence de communication publique, j'ai également beaucoup travaillé sur des projets de création de tramway dans la région francilienne. Sur un projet d'urbanisme de ce type, lorsque des arbres étaient coupés, il était impératif de communiquer sur la quantité d'arbres qui allaient être replantés après les travaux. En général, lors de gros travaux, il est prévu de replanter au minimum le nombre d'arbres arrachés. Cela permet d'éviter la mobilisation des associations environnementales locales, qui bloquent fréquemment les projets d'urbanisme.

Par ailleurs, on voit fréquemment naître de grandes tensions entre les citoyens et l'État pour des raisons de protection d'une zone naturelle ou d'un parc. L'affaire du barrage de Sivens en 2014, est un des exemples récents le plus impressionnant d'une mobilisation citoyenne en France pour cette raison. La construction de ce barrage, dont le projet était soutenu par l'État, impliquait la destruction d'un espace naturel abritant de nombreuses espèces protégées. Des activistes écologistes ont occupé la zone pendant plusieurs mois, entraînant des conflits violents avec l'Etat. Rémi Fraisse, l'un des militants, est mort à la suite d'affrontements violents avec la gendarmerie. Un autre exemple récent, en Turquie cette fois, a eu beaucoup d'impact sur la société. Au printemps 2013, plusieurs centaines de milliers de manifestants se sont mobilisés pour protéger le parc de Gezi à Istanbul et ses arbres, qui devaient disparaître dans le cadre d'un projet immobilier. Ce grand mouvement protestataire, s'est progressivement transformé en l'une des plus importantes fronde anti-gouvernementale. Ces quelques exemples prouvent l'attachement de la population à la

protection de leur environnement, et l'importance des conflits qui peuvent en découler. J'ai décidé d'étudier dans ce mémoire la manière dont l'équipe municipale communique pour mobiliser les citoyens autour d'un projet de développement de la nature en ville : la végétalisation de cent hectares de murs et de toiture.

Le 2 décembre 2012, Anne Hidalgo, candidate du Parti Socialiste, annonce officiellement qu'elle sera candidate à la succession de Bertrand Delanoë aux élections municipales de 2014 à Paris. Elle lance officiellement sa campagne le 28 mai 2013.

Elle inscrit dans son programme, intitulé Paris qui Ose, cette promesse :

« Je veux végétaliser Paris partout où cela est possible. La nature ne doit pas se cantonner à des parcs fermés, elle doit au contraire s'étendre sur les toits, sur les façades, dans les rues. Nous devons proposer un réseau d'espaces de nature. Afin de développer massivement cette ambition, 100 hectares de toitures et façades seront végétalisés, dont 30% seront consacrés à la production de fruits et de légumes. L'ensemble des espaces verts et de ces toitures sera aussi utilisé comme refuge pour la biodiversité. Des ruches y seront installées. Les jardins sur les toits seront rendus accessibles. J'expérimenterai également une rue entièrement végétale.¹ ». Cette promesse a été émise après une étude de faisabilité de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) en 2013, annonçant de 44 hectares de toitures étaient déjà végétalisés, et que 80 hectares de toitures pouvaient aisément être végétalisés. C'est sur cette promesse que ce mémoire va se concentrer, depuis son inscription dans le programme électoral d'Anne Hidalgo jusqu'à sa concrétisation, une fois élue.

Au premier tour, Europe Ecologie Les Verts, avec pour tête de liste Christophe Nadjoski, récolte 8,86 %. Cela conduit à une fusion de la liste Europe-Ecologie-Les-Verts (EELV) avec le Parti Socialiste pour le second tour, le lundi 24 mars. On peut estimer que les nombreuses propositions du programme d'Anne Hidalgo, qui ont pour thème l'écologie et l'environnement, étaient également prévues afin d'obtenir le soutien et le vote de l'électorat d'EELV au second tour. Cette fusion était en effet indispensable pour assurer la victoire du PS, qui avait remporté 34,40 % des voix au premier tour. Ils se faisaient légèrement devancer par l'UMP, qui recueillait alors 35,64% des suffrages exprimés en moyenne. Les

¹ « Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020. ». Dans *Youscribe* [en ligne]. Hidalgo, Anne. Dimanche 8 décembre 2013. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/politique/municipales-le-projet-d-anne-hidalgo-pour-paris-2365066>

listes de Gauche soutenant Anne Hidalgo remportent le second tour le 30 mars 2014, avec 54,7 %. Les listes de droites, avec Nathalie Kosciusko-Morizet en tête de liste, remportent 45,3 % des listes. Le 5 avril 2014, Anne Hidalgo est élue officiellement Maire de Paris.

La maire de la capitale a adressé, une fois élue, à ses adjoints une feuille de route. Cela donne à chacun une liste d'objectifs précis à atteindre pour la fin du mandat électoral, en 2020. Anne Hidalgo a rendu publiques ces feuilles de route, pour la première fois à Paris (elles restaient internes sous les mandatures précédentes). La raison officielle pour laquelle elle a décidé de rendre publics ces objectifs est d'avoir plus de transparence lors de ce mandat électoral. Cependant, cela fait également peser sur chaque adjoint et leurs directions une plus grande pression pour qu'ils atteignent leurs objectifs. Ainsi, Pénélope Komitès, adjointe chargée des espaces verts, de la nature, des affaires funéraires, et de la préservation de la biodiversité, s'est vu confier sa feuille de route. Il y est inscrit : « *Mon programme porte également une ambition nouvelle et forte sur la végétalisation des bâtiments. D'ici 2020, Paris comptera 100 hectares de toitures et façades végétalisées dont un tiers seront consacrés à la production de fruits et légumes. Nous devons mobiliser tous les leviers pour y parvenir.* »². Il est également inscrit « *Ces projets illustreront notre vision d'une ville où la nature n'est plus seulement cantonnée dans les espaces verts. Il faudra végétaliser partout où c'est possible en recherchant des modes de végétalisations innovantes et plus diffuses.* ». Cet objectif reste donc cohérent avec la promesse de campagne effectuée par Anne Hidalgo. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement est rattachée à Pénélope Komitès, et est donc en charge d'appliquer ces demandes.

Cependant, réaliser cet objectif de 100 hectares de murs et toitures d'ici la fin de la mandature s'avère compliqué, pour différentes raisons. La première raison est l'ambition du projet. Le site de la mairie de Paris, en 2015 estime qu'il y a 5,6 hectares de toits végétalisés, ce qui signifie que la surface devrait être multipliée par 20 en 5 ans pour tenir la promesse de campagne. Il est important malgré tout de noter la difficulté pour chiffrer l'existant : trois ans plus tôt, l'atelier parisien d'urbanisme a estimé que 44 hectares de toits étaient déjà végétalisés. La seconde raison est financière : végétaliser un immeuble est très coûteux. Le journal *Les échos*³ estime que réaliser ces 100 hectares de murs et toits

² « La feuille de route de Pénélope Komitès », Paris [en ligne], 16 mai 2014. [consulté le 20 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSEL.pdf>

³ « Verdir les toits et les façades de Paris », Journal Les Echos [en ligne]. 19 mars 2014.

végétalisés coutera entre 115 et 171 millions €. Enfin, la troisième raison est de taille : la mairie doit disposer d'une surface végétalisable suffisante. L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a effectué une étude sur le potentiel de végétalisation des toitures à Paris. Dans cette étude, l'APUR a recensé seulement 80 hectares aisément végétalisables.⁴ Parmi eux, seul 14 hectares sont municipaux. Il s'agira donc de convaincre des partenaires privés de végétaliser leurs bâtiments. Enfin, il sera difficile de recenser la végétalisation, notamment dans les habitats privés. Le recensement de l'existant varie fortement selon les sources : 5,6 hectares de toits seraient végétalisés selon le site de la Mairie de Paris, 44 hectares selon l'atelier parisien d'urbanisme.

L'équipe municipale ne peut donc être l'unique acteur de ces travaux. Il faut donc qu'elle mobilise des forces supplémentaires : les habitants, les bailleurs, les copropriétaires, mais aussi les entreprises pour les inciter à réaliser leurs propres projets de végétalisation. Pour mobiliser des cibles si variées, un large panel d'outils a été mis en place, par différents acteurs au sein de la Mairie : la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT) la Direction de l'Information et de la Communication (DICOM), le cabinet de la Maire... La mobilisation de ces cibles passe avant tout par le discours. L'analyse des arguments mis en avant nous permettra d'étudier comment le discours institutionnel sur ce projet est construit de manière à attirer l'adhésion de groupes d'opinions très différents. En effet, le risque sur le projet de végétalisation en ville est de n'attirer l'adhésion que des écologistes. De nombreux dispositifs d'urbanisme participatif et de démocratie participative ont également été mis en place sur Internet, pour mobiliser les citoyens autour de ce projet et pour qu'ils se l'approprient. L'étude de ces dispositifs nous permettra d'analyser la stratégie globale mise en place, pour inciter les parisiens et les entreprises à se mobiliser pour la végétalisation de la Ville.

[Consulté le 24 août 2015]. Disponible à l'adresse :

http://www.lesechos.fr/19/03/2014/LesEchos/21650-539-ECH_verdir-les-toits-et-les-facades-de-paris.htm

⁴ « Étude sur le potentiel de végétalisation des toitures terrasses à Paris ». Dans : *Etude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)* [en ligne]. Avril 2013. [Consulté le 24 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.apur.org/etude/etude-potentiel-vegetalisation-toitures-terrasses-paris>

Problématique

Quelle stratégie de communication est mise en place pour convaincre les habitants de s'investir dans la réalisation d'une promesse de campagne ?

L'objectif initial est de mobiliser des forces supplémentaires pour contribuer à la réussite de cet objectif de végétaliser 100 hectares sur les toits et murs de Paris. Comment les citoyens, les investisseurs et les agents sont-ils mobilisés pour contribuer à cet objectif ?

Les citoyens et les agents municipaux sont ici vus comme des acteurs du management territorial, mobilisés par le discours institutionnel et la stratégie de communication.

Plan et méthodologie

Je vais étudier cette promesse de campagne, depuis son choix par les équipes de campagnes d'Anne Hidalgo, jusqu'à sa réalisation dans la pratique du pouvoir. Je vais étudier les arguments mis en avant pour mobiliser les citoyens, et notamment analyser les représentations et les symboles que véhiculent les immeubles végétalisés. Puis, je vais étudier le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse.

Dans un premier temps, j'analyserai les représentations collectives et les valeurs véhiculées à propos des immeubles végétalisés dans les discours institutionnels. Les discours étudiés présentent de nombreux arguments pour convaincre les habitants du bien fondé du projet de végétaliser 100 hectares de bâtiments. Le discours institutionnel sur ce projet est très consensuel, de manière à attirer l'adhésion de la plus large part possible de citoyens. Pour cela, on verra que le discours valorise des arguments auxquels seront sensibles des groupes d'opinions très variés. La méthodologie utilisée ici sera principalement l'analyse des discours et des imaginaires socio-discursifs. J'utiliserai pour cela la méthode d'analyse des discours d'Alice Krieg-Planque dans son ouvrage *Analyser les discours*

*institutionnels*⁵ et la méthode d'analyse des imaginaires socio-discursifs dans les discours institutionnels de Patrick Charaudeau dans son ouvrage *Le discours politique. Les masques du pouvoir*⁶. L'étude des discours produits entre 2014 et 2015, par Anne Hidalgo, Pénélope Komitès et l'ensemble de l'exécutif de la Ville de Paris, permettra d'analyser la manière dont la nature en ville est perçue. Le corpus sera constitué du programme politique de la Maire, de la feuille de route qu'elle a adressée à son adjointe, du site Internet Paris.fr, et d'extraits de conférences, de dossiers et de communiqués de presse provenant de la DEVE et de la Ville.

J'étudierai dans un second temps le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse. La méthodologie utilisée ici sera l'analyse du dispositif global mis en place. J'utiliserai pour cela la méthode de Jean-Pierre Meunier dans son article « Dispositifs et théories de la communication : deux concepts en rapport de codétermination »⁷. Le dispositif mis en place pour inciter à la participation des citoyens, des bailleurs sociaux et des entreprises sera étudié en profondeur. J'analyserai également le discours produit par la société civile, dans le cadre de la participation citoyenne sur Internet. L'analyse des discours produits par les parisiens eux même, me permettra d'étudier si les arguments qu'ils mettent en avant sont les mêmes que ceux des élus, où s'ils se réapproprient le sujet de la végétalisation en Ville pour évoquer d'autres difficultés liées à leur environnement. Le corpus sera ici constitué de 35 projets proposés par des Parisiens dans le cadre de la participation sur internet pour le budget participatif 2015.

⁵ KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin, coll. icom, série Discours et communication, 2012, 238 p.

⁶ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 256 p.

⁷ MEUNIER Jean-Pierre, « Dispositif et théories de la communication :. deux concepts en rapport de codétermination », *Hermès, La Revue* 1999/3 (n° 25), p. 83-91.

1. La valorisation d'une promesse : représentations et symboles autour des immeubles végétalisés

Élus et habitants semblent d'accord sur le fait qu'il faut étendre la végétalisation en ville. Dans une ville très dense comme Paris, une manière innovante d'augmenter la part de la nature en ville est d'investir des zones normalement minérales : les bâtiments. L'argumentation des élus et de la municipalité pour la mise en place de projets de végétalisation, comporte souvent une grande valeur symbolique. C'est tout un discours sur le rapport de l'homme à la nature qui transparaît à travers ces communications.

Je souhaite étudier les représentations sociales et les symboles utilisés dans les discours de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, des élus et de l'administration de la Ville de Paris dans le cadre de la mise en place des bâtiments végétalisés.

Après un apport théorique sur l'usage des symboles et des représentations sociales dans les discours, j'analyserai les arguments utilisés dans les discours promouvant les bâtiments végétalisés dans la Ville de Paris, et les expliquerai par leur symbolique. Je vais ainsi présenter en quoi la nature est vue en ville comme apportant du bien-être et de l'unité sociale. J'analyserai ensuite le rapport à l'imaginaire de modernité et à l'innovation instaurée dans les discours sur les bâtiments végétalisés. Enfin, j'étudierai les discours sur le concept de la "ville durable".

A. L'usage des symboles et des représentations sociales dans les discours

L'étude des définitions des symboles et des représentations sociales nous montrera tout d'abord le rôle primordial de ces concepts dans la communication entre des membres d'une communauté. Nous verrons ensuite comment les discours politiques et institutionnels, se nourrissent des représentations sociales.

i) Représentations sociales et symboles : définition des concepts

Selon Baudouin Decharneux et Luc Nefontaine, le symbole⁸ est un concept très complexe à délimiter. Le Littré le définit comme une « figure ou image employée comme signe d'une chose ». Les auteurs soulignent que l'utilisation de symboles exprime l'adhésion à un système commun de valeurs et d'action : « *On prête volontiers au symbole le pouvoir de rassembler les hommes autour d'images fortes et signifiantes. Cette fonction proprement sociale permet de réguler la vie en commun dans la société globale ou à l'intérieur de microsociétés et de groupes restreints.* »⁹ Ces auteurs notent également que les symboles sont utilisés dans toutes les cultures à travers le monde. Leur étude est particulièrement complexe, car il n'existe pas de méthode universelle pour les décoder. Retrouver l'origine des symboles est par ailleurs considéré par les auteurs comme impossible : ils trouvent leur source dans les rites, l'imagination, le politique, la tradition, mais également dans l'art et la poésie. Un symbole est susceptible d'évoluer. Pour cette raison, les auteurs le définissent comme « dynamique ». Decharneux et Nefontaine expliquent notamment le postulat d'Emile Durkheim, selon lequel la société et les symboles sont totalement imbriqués. Ils commentent ainsi la pensée de Durkheim : « *La société est d'essence symbolique, et toute pensée symbolique est d'origine sociale. Une société ne subsiste que si elle se constitue comme communauté symbolique. Mieux, c'est la fonction symbolique qui assure la communication entre les membres de la société.* »¹⁰ Les symboles jouent donc un rôle primordial dans la

⁸ DECHARNEUX Baudouin, NEFONTAINE Luc, « Autour du symbole. Définitions connexes », *Le symbole*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2014, 128 pages

⁹ Ibid, p. 114

¹⁰ Ibid, p. 96

communication publique, en servant de référent social pour les membres d'une même société. Pour ces auteurs, les symboles sont des intermédiaires matériels exprimant les représentations collectives, ce qui permet de mieux comprendre la différenciation de ces deux termes.

Pierre Mannoni, développe ce deuxième concept dans son livre *Les représentations sociales*. Il indique dans son introduction : « *En somme, les représentations sociales se présentent comme des schèmes cognitifs élaborés et partagés par un groupe qui permettent à ses membres de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements, souvent en prescrivant ou en interdisant des objets ou des pratiques.* ¹¹ » Tout comme les symboles, les représentations sociales ou collectives, jouent un rôle primordial en servant de référent commun aux membres d'un membre groupe, qui permettent la compréhension des coutumes et des modes de pensée d'une communauté. Ils contribuent ainsi à façonner la société. En formatant la réalité, ils sont sollicités en permanence lors de communications entre individus au quotidien tout comme lors de discours politiques. Ces référents ont pour particularité de n'être ni vrais ni faux. Les représentations sociales s'élaborent à partir de matériaux très divers : les symboles, les images, les clichés, les idées reçues... Les symboles sont donc un mode d'expression de ces représentations sociales. Serge Moscovici en est l'un des principaux théoriciens. Il souligne notamment que les représentations sociales sont à la frontière entre l'individu et la communauté : elles sont à la fois déterminées par des structures psychiques et socio-culturelles. En cela, ces représentations dépendent de l'expérience personnelle de chacun, et peuvent différer d'un individu à l'autre.

La maîtrise des symboles et des représentations sociales est donc indispensable pour communiquer dans le cadre d'une collectivité territoriale comme la Ville de Paris qui s'adresse à une communauté. Nous allons voir comment analyser l'utilisation des représentations sociales dans les discours institutionnels, notamment grâce aux "imaginaires socio-discursifs".

¹¹ MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, 6e éd., Paris, Presses Universitaires de France « Que sais-je ? », 2012, 128 pages. p. 4

ii) L'usage des représentations sociales dans les discours

Le discours, notamment en politique, mais aussi en général, se nourrit de représentations sociales communes, indispensables pour échanger. En effet, pour donner de nouvelles informations, il faut de manière indispensable présumer de connaissances préexistantes. Alice Krieg-Planque¹² explique dans son ouvrage *Analyser les discours institutionnels*, dans son chapitre « Présupposés et sous-entendus : l'implicite » que les connaissances sont souvent sollicitées par les présupposés, qui sont ce qui est présumé connu du destinataire. En général, la proposition présupposée ne fait pas l'objet central du message, et la vérité est donc entraînée par la formulation, la rendant incontestable. Relever les présupposés d'un discours institutionnel ou politique, permet d'en extraire les thèses que les auteurs veulent faire apparaître comme des évidences. Ils permettent d'imposer de manière indirecte des idées, sans les soumettre à contestation. Alice Krieg-Planque développe ainsi : « *Comme on le voit, l'étude de la présupposition en discours représente un champ d'analyse à la fois vaste et très souvent pertinent : l'analyse d'un corpus ou d'un ensemble de documents (collectés lors d'un stage, d'une expérience professionnelle...) en fonction des présupposés qu'ils supportent permet de repérer et d'explicitier les différentes thèses, valeurs et conceptions sur lesquelles l'organisation s'appuie, et qu'elle considère comme acquises. En contexte partisan comme en contexte institutionnel, à travers l'étude de la présupposition, l'analyse du discours aide ainsi à déconstruire les évidences.* »¹³ Par exemple, il est inscrit sur un des documents produits par la Ville de Paris que la création de murs et de toits végétalisés répond à l'objectif de : « *réconcilier Paris avec la nature* ». Ce présupposé, que j'analyserai plus en profondeur dans le chapitre suivant, présume qu'il existe une opposition fondamentale incontestable entre Paris et la nature.

Philippe Breton, dans son ouvrage *L'argumentation dans la communication*¹⁴, étudie également les présupposés dans son chapitre « Les arguments de communauté » : « *L'appel à des présupposés communs est largement utilisé, notamment dans tous les cas où une communauté de pensée et d'action préexiste clairement entre l'orateur et l'auditoire. L'appel à des présupposés communs mobilise donc un « effet de communauté », qui en fait*

¹² KRIEG-PLANQUE Alice, « Présupposés et sous-entendus : l'implicite » *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, 198 pages

¹³ Ibid, p. 119

¹⁴ BRETON Philippe, « V. Les arguments de communauté », *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, « Repères », 2009, 128 pages

une famille d'arguments somme toute assez conservatrice dans ses effets, puisque, [...] mobiliser une valeur pour argumenter contribue en fait à la renforcer. »¹⁵ En effet, il postule que les présupposés sont une forme de contrat préalable entre l'orateur et son auditoire, en mobilisant autour d'un lieu, ou d'une valeur commune. Ce type d'argument fonctionne donc principalement dans une communauté d'une même appartenance. L'utilisation et la compréhension de cet accord préalable sont essentielles dans l'argumentation. Les discours que je vais étudier s'adressent en effet à une même communauté, française et parisienne. Ils se basent sur des représentations communes.

Patrick Charaudeau, dans son livre *Le discours politique – Les masques du pouvoir*¹⁶, propose une série de concepts clés permettant d'analyser les discours politiques. Il donne tout d'abord les clefs pour la méthode d'un discours politique. Ainsi, le discours doit intégrer l'émotion à la persuasion. Il doit être adapté en fonction de l'auditoire. Le message doit être consensuel afin de parler à un public le plus large possible. Un des concepts primordiaux de son livre est "les imaginaires sociodiscursifs". Ce sont des systèmes de croyances partagés par un groupe social, et qui lui servent de normes de références, autour duquel il structure ses valeurs et ses opinions. Patrick Charaudeau développe ainsi : « *Les imaginaires sociodiscursifs circulent donc dans un espace d'interdiscursivité. Ils témoignent des identités collectives, de la perception que les individus et les groupes ont des événements, des jugements qu'ils portent sur les activités sociales. Dans l'espace politique, par exemple, circulent des imaginaires sur la façon dont doit se comporter un homme politique, selon qu'il se trouve en situation de campagne électorale, d'allocution télévisée, de débat, de meeting, etc., des imaginaires sur l'ethos qu'il doit se construire en fonction d'une attente collective des citoyens, des imaginaires d'opinion qui soutiennent les programmes électoraux, les professions de foi ou les écrits d'analyse. Souvent, ces imaginaires se superposent et construisent des sortes d'archétypes collectifs inconscients.* »¹⁷ Les imaginaires témoignent des jugements qu'ont les groupes sociaux sur les activités sociales, à une époque et dans un contexte donné. Ils permettent aux individus de mieux appréhender le monde en se positionnant dans celui-ci. Chaque groupe social cherche à légitimer à travers son imaginaire une nouvelle vision du monde et une nouvelle façon d'être et de vivre. Patrick Charaudeau décrit différents imaginaires, tels que la Tradition et son imaginaire

¹⁵ Ibid, p. 67

¹⁶ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 257 p.

¹⁷ Ibid, p. 161

antagoniste, la Modernité, ainsi que la Souveraineté populaire. Les imaginaires sont largement utilisés dans les discours des hommes politiques.

Lors de ses discours, l'homme politique tente de rassembler le plus possible un public composé d'opinions différentes. Il tente alors de se positionner entre deux imaginaires opposés, afin de pouvoir rassembler largement différents groupes sociaux malgré leurs positions contradictoires. Le résultat est un discours qui tente de rassembler des imaginaires opposés. Pour illustrer ses propos, Patrick Charaudeau donne l'exemple de Lionel Jospin déclarant¹⁸ « Le pacte républicain [...] ni nostalgique, ni passéiste, mais fondé sur les valeurs d'aujourd'hui », il tente d'unir deux imaginaires antagonistes de Tradition et de Souveraineté populaire.

Les bases théoriques de ces concepts étant posées, je vais ainsi étudier les imaginaires sociodiscursifs et les représentations sociales produits par les discours d'Anne Hidalgo, de la DEVE ou d'autres directions ou élus de la Mairie de Paris à propos des immeubles végétalisés.

B. La nature en ville, porteuse d'unité sociale ?

Les jardins sont perçus à travers l'histoire comme comme des lieux agréables, qui apaisent les tensions sociales. A travers les discours institutionnels provenant d'Anne Hidalgo ou de la DEVE, nous verrons comment les bâtiments végétalisés bénéficient de cette image positive. La nature en ville est en effet présentée dans les discours comme un véritable pacificateur social. Enfin, nous verrons comment la nature en ville symbolise la vitalité et est présentée comme un moyen de lutter contre la morosité des constructions bétonnées et minérales.

i) Les représentations sociales autour du jardin

¹⁸ « Le temps de répondre », *Le Monde* du 1^{er} mars 2002

Dans l'histoire, les traces de jardins sont considérées comme l'un des premiers signes de la civilisation de l'homme sédentaire. En effet, les jardins sont n'ont pu apparaître qu'à la naissance de l'agriculture et des premières cultures des végétaux. À la frontière entre la nature et la société, les jardins sont l'une des premières preuves de la domestication du monde sauvage par l'homme. Dans les livres religieux, le paradis est souvent décrit comme un jardin merveilleux. Le jardin d'Eden symbolise également le paradis perdu dans la religion catholique. Plus confortable et moins dangereux que le milieu naturel, l'homme semble façonner dans les jardins une nature magnifiée, adaptée à ses besoins.

Gaëlle Gillot¹⁹ indique : « *De façon universelle, l'homme a fait de cet espace clos une représentation du monde et de la nature. Il a voulu qu'elle soit parfaite et donc extrêmement belle, agréable, rafraîchissante, parfumée, reposante et surtout plus facile à vivre que le milieu naturel dans lequel il évoluait quotidiennement. La nature magnifiée a ainsi été assimilée au paradis.* » Ainsi, les jardins ont une forte portée symbolique.

Alain Corbin est un chercheur spécialisé dans l'histoire du XIX^{ème} siècle et l'histoire des imaginaires. Il a rédigé un ouvrage entièrement consacré à l'imaginaire social et aux représentations collectives autour de l'arbre : *La douceur de l'ombre. L'arbre, source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*²⁰. Il y développe notamment que l'une des émotions liée à l'arbre et la plus développée dans la littérature ou la religion est la sacralité de l'arbre. L'arbre de vie du jardin d'Eden, l'usage des arbres comme présages dans l'antiquité ou le chêne gaulois utilisé dans les rituels des druides en sont des exemples. Alain Corbin souligne qu'Aristote avait écrit qu'à Athènes, une personne qui abattait un olivier sacré était punie de mort pour cause de sacrilège. L'auteur explique également que dès le XVIII^{ème} siècle, les paysagistes croyaient qu'il existait des liens entre les végétaux et les émotions des hommes : « *À la même époque, l'art des concepteurs de jardins implique un savoir et un désir de parler à l'âme en vue d'exprimer et surtout de produire une gamme étendue d'émotions. [...] Les « jardins du sentiment » doivent créer un ravissement, un enchaînement d'émotions diverses communiquées par la variété des essences. De cette manière, le jardinier évite l'ennui et maintient intact l'espoir du plaisir. La tristesse, la mélancolie, mais aussi le bien-être et la joie, le contentement intérieur de l'âme traduisent la réussite de*

¹⁹ GILLOT Gaëlle, « Du paradis à Dream Park, les jardins dans le monde arabe : Damas, Le Caire, Rabat. », *Annales de géographie* 4/2006 (n° 650) , p. 409-433. p. 412

²⁰ CORBIN Alain, *La douceur de l'ombre. L'arbre, source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Fayard, 2013.

*l'économie émotionnelle mise en œuvre par celui qui construit et aménage le jardin. Ainsi, il lui faut savoir que le pin est d'une verdure triste et le platane d'une verdure gaie »*²¹. À l'aube du XIX^e siècle, N.-G.-H Lebrun²² analyse l'effet psychologique de chacune des essences d'arbres. » Les végétaux ont inspiré de nombreux poètes et auteurs, prouvant l'attachement des hommes à leur environnement végétal.

À l'origine, la plupart des parcs et des jardins des villes proviennent de l'ouverture des domaines privés de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie²³. Au début du XIX^{ème} siècle, un mouvement de modernisation a introduit le jardin public comme un moyen d'amélioration du cadre de vie des classes populaires. Isabelle Auricoste explique dans son article *Urbanisme moderne et symbolique du gazon*²⁴ que les théories hygiénistes sont à l'origine de ce mouvement. Les conditions de vie des travailleurs, entassés dans des logements insalubres, ont provoqué des débats politiques violents. Les penseurs, les médecins et les politiciens établissent « *une relation de cause à effet entre des conditions de vie déplorables et les violences sociales entraînées par les bouleversements de la société industrielle naissante. En contrepoint s'élabore la représentation d'une société apaisée baignant dans la verdure pastorale. Le lien s'établit entre l'habitat salubre et une harmonie sociale entretenue par l'air pur et le soleil entrant à flot (...)* »²⁵ Les espaces verts sont donc conçus comme des lieux où les ouvriers peuvent se divertir et se retrouver, de manière à apaiser les violences sociales.

L'embellissement est également l'un des premiers objectifs des parcs ou des jardins. À l'image du Central Park de New-York, certains parcs deviennent parfois symboles d'une ville. De nombreuses anciennes zones industrielles ont également été transformées en parcs, comme dans l'ancien aéroport de Tempelhof, à Berlin. Les espaces verts sont considérés comme des indicateurs clés de la qualité de vie dans une ville : le nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant est un critère qui revient fréquemment dans les études comparant les villes. Ainsi, l'Unep (une organisation professionnelle des entreprises

²¹ Ibid, p. 5 sur 47 du « *Chapitre XI. L'arbre Interlocuteur, confident et mentor* » (livre numérique)

²² N.-G.-H. Lebrun est un peintre et l'un des principaux théoriciens du paysage classique. Il a notamment écrit *Essai sur le paysage. Pouvoir des sites sur l'imagination* (1822).

²³ FLETY Amanda, « Parcs urbains, des aires d'enjeux », *l'atlas des villes*, Le Monde, Hors-série, 2013, 186 p. 164

²⁴ AURICOSTE Isabelle. *Urbanisme moderne et symbolique du gazon*. Dans: *Communications*, 74, 2003. Bienfaisante nature. pp. 19-32.

²⁵ Ibid, p. 24

du paysage) a publié un palmarès des villes les plus vertes de France. Cette enquête dévoile par ailleurs que la superficie moyenne d'espaces verts par habitant dans les cinquante plus grandes villes de France est de 31 m². Parmi ces grandes villes françaises, les parisiens ne disposent que de 14 m² par habitant. L'institut de sondage Ipsos a réalisé une étude en mars 2013 avec l'Unep²⁶, démontrant que sept français sur dix cherchent en priorité à vivre à proximité d'un espace vert. Neuf français sur dix assurent également « ne pas pouvoir se passer du contact avec le végétal » dans leur vie quotidienne. On voit donc l'importance de la nature en ville, qui est un véritable atout pour attirer les populations.

Nous allons voir quelles sont les représentations sociales que la DEVE et de l'exécutif de la Mairie de Paris valorisent dans leurs discours promouvant les immeubles végétalisés.

ii) Les bâtiments végétalisés pour « réconcilier Paris avec la nature », mais également pour réconcilier les parisiens entre eux

Il est intéressant d'étudier les éléments de langage utilisés par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et la Mairie de Paris pour promouvoir les immeubles végétalisés. Sur le site Paris.fr, il est inscrit que les bâtiments végétalisés permettent de « répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense »²⁷. Cette phrase contient le présupposé selon lequel les parisiens ont besoin d'espaces verts. Cela sous-tend la thèse, dans l'esprit des théories hygiénistes du XIXe siècle, selon laquelle la nature est une nécessité indiscutable au bien-être dans une ville "dense". De cette manière, les bâtiments végétalisés sont présentés comme un moyen de compenser les conditions de vie des Parisiens, vivant entassés dans leurs logements.

²⁶ « Jardins et espaces verts, l'exception culturelle française ? », Enquête de l'Unep-Ipsos [en ligne]. Mars 2013. [Consulté le 7 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.entreprisesdupaysage.org/espace-presse/dossiers-de-presse-unep/462-mars-2013-jardins-et-espaces-verts-exception-culturelle-francaise->

²⁷ « Végétaliser les murs et les toits, pourquoi ? ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris a réalisé un document intitulé « Habiter durable : le vivant dans le bâti » en septembre 2014, il y est inscrit qu'un des objectifs des projets de végétalisation de la Ville de Paris est de : « *réconcilier Paris avec la nature par un nouveau regard sur la ville en offrant aux habitants un cadre de vie de qualité* ». L'usage du mot « réconcilier » établit un présupposé selon lequel il existe une opposition fondamentale incontestable entre Paris et la nature. Il sous-tend qu'il existe un conflit entre ces deux éléments. Dans ce cadre, la conception de la ville et de la nature s'opposent et se confrontent. Cela semble faire appel à une vision plus prosaïque de l'opposition entre la nature et la culture, qui est que tout ce qui est artificiel relève de l'homme. La ville, construction de l'homme, est symbolique de la culture. Le programme de la DEVE pour réinstaurer de la nature en ville semble alors être une action pacificatrice entre ces deux éléments, nature et culture, symboliquement opposés.

Pénélope Komitès, l'Adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires, a également présenté les avantages des bâtiments végétalisés lors d'une conférence donnée le 9 janvier 2015, à l'université des cadres de la Mairie de Paris. Elle y indique : « *C'est aussi une ambition citoyenne. La végétalisation de la ville participe pleinement à la création de nouvelles dynamiques sociales, au renforcement du lien social, et à la réinvention du vivre ensemble dont nous avons tant besoin.* »²⁸ Le présupposé implicite dans ce discours est que la végétalisation de la ville a un rôle pacificateur et a un impact sur le lien social. Cette idée prend également sa source dans les théories hygiénistes du XIX^{ème} siècle : les relations entre habitants seraient apaisées par la proximité d'espaces verts, compensant l'entassement des habitants dans les grandes villes. À travers ce discours, on voit également ressortir un présupposé déplorant l'absence de vivre ensemble en ville.

Les municipalités ont fréquemment des discours idéologiques sur l'utilité de la nature dans leur commune. Christian Calenge leur a consacré un article intitulé *Idéologie verte et rhétorique paysagère* dans la revue *Communications*²⁹. Il constate que les références à la nature se multiplient dans les documents d'urbanisme des communes, et sont porteuses

²⁸ KOMITES Pénélope, « Introduction à l'université des cadres sur la végétalisation des bâtiments », *Université des cadres sur la végétalisation des bâtiments*, Paris, 9 janvier 2015. Voir annexe 3.

²⁹ CALENGE Christian, « Idéologie verte et rhétorique paysagère. », *Communications*, 74, 2003. Bienfaisante nature. pp. 33-47.

d'une opinion sur l'administration des villes. Il note que dans de nombreux projets d'urbanismes, la solution proposée pour donner de la splendeur à des quartiers déshérités et déclassés est d'augmenter la part de végétalisation, par des parcs, des jardins ou des arbres. Insérer de la nature dans la ville est vu comme un remède contre la fracture urbaine : « *L'action de créer du vert, du « paysage », dans une cité d'immeubles qui fait figure de repoussoir, de lieu du déclassé urbain, se rattache à une tradition urbanistique connue et explicite. Comme à l'époque haussmannienne, elle se double aujourd'hui d'une dimension thaumaturge implicite, évoquant la guérison d'un mal.* »³⁰ Le discours postule donc qu'insérer de la nature permettra de lutter contre la déchirure d'une ville. La végétalisation d'un quartier est vue comme un traitement permettant de l'aider à renouer avec l'unité de la ville.

Christian Calenge note également que l'insertion de la nature dans la ville se veut une « *action guérisseuse* », permettant de produire une ville de qualité : « *La nature, la bonne nature, établit une distance vis-à-vis de l'artificiel, du béton, des voitures, stigmates du mal. L'idéologie verte propose un remède pour la ville malade.* »³¹ À travers ce discours, la ville est perçue comme un corps malade, dont la nature serait le remède. Ce discours amène l'idée que le végétal permet une thérapie sociale de la ville. Le végétal a une double mission : recomposer le tissu urbain et en même temps, recomposer le tissu social.

Les discours cités en début de partie, provenant de Pénélope Komitès, de la DEVE et de Paris.fr font appel à ce type d'imaginaire socio-discursif, attribuant une faculté guérisseuse à la végétalisation, selon la thèse de Christian Calenge.

Le 19 mai 2015, la ville de Paris a organisé avec la DEVE une rencontre internationale, à l'hôtel de ville sur le sujet « *Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain ?* ». Dans le dossier de presse de cette rencontre, il est inscrit : « *La végétalisation du bâti contribue également à renforcer le lien social dont nos villes ont tant besoin.* »³² La nature dans la ville y est encore une fois présentée comme un pansement pour le lien social dans la ville. Lors de cette rencontre, Vincent Hulin, un responsable de recherche à CDC-Biodiversité (Caisse des Dépôts et Consignations) a même été invité par la Ville de Paris pour présenter tout un exposé sur l'impact socio-économique des sites

³⁰ Ibid, p. 38

³¹ Ibid, p. 41

³² « Dossier de Presse : Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain ? ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE. 19 mai 2015. [Consulté le 14/07/2015]. Disponible à l'adresse : <http://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2015/05/Du-vert-à-tous-les-étages.pdf>

végétalisés. Il présente notamment la végétalisation comme un facteur d'amélioration de la condition psychologique et de l'image d'un quartier. À terme, elle permettrait une attractivité accrue pour augmenter le tourisme dans un quartier, qui bénéficierait ainsi de retombées économiques. Ce chercheur tente d'établir une corrélation positive entre la végétalisation d'une ville et les retombées socio-économiques. Bien que ces facteurs soient très difficiles à évaluer, il est intéressant de noter que la Ville de Paris a invité un chercheur tentant d'établir de manière scientifique une corrélation entre bien-être et nature.

iii) La nature, un élément vivant pour contrer la morosité des constructions minérales

Anne Hidalgo a également indiqué dans son programme de candidature aux élections municipale de 2014 : « *Je veux végétaliser Paris partout où cela est possible. La nature ne doit pas se cantonner à des parcs fermés, elle doit au contraire s'étendre sur les toits, sur les façades, dans les rues.* » Anne Hidalgo semble par-là souhaiter le retour d'une nature sauvage, en utilisant un lexique faisant appel au concept de liberté : elle ne doit pas « se cantonner » dans des parcs « fermés » mais doit « s'étendre ». Cette phrase oppose deux représentations normatives de la nature en ville. Une représentation négative est celle de la végétation domestiquée, civilisée, enfermée dans des espaces qui lui sont dédiés. Cette vision s'oppose à vision positive d'une nature libre, sauvage qui s'étend partout dans la ville. La végétation "libre" dans une ville dense est alors vue comme une solution pour lutter contre les constructions minérales et bétonnées. Elle symbolise la vitalité et la joie, opposée aux matériaux mornes que sont la pierre et le béton. Alain Corbin, fait également apparaître ce sentiment, opposant la vie du végétal à la tristesse des constructions, dans son livre *La douceur de l'ombre* : « *Le végétal est plus persistant que la ruine, car il est vivant. Diderot, alors que les vestiges de pierre sont à la mode, se dit frappé par l'énergie vitale, bourgeonnante du végétal au cœur des sites archéologiques.* » ³³

Dans le cadre des bâtiments végétalisés, le paradoxe est que l'extension du végétal sur les toits, les façades ou les rues d'une ville ne peut être réalisée que par l'homme, de manière artificielle. Présenter le végétal comme devant s'insérer d'une manière sauvage et

³³ CORBIN Alain, op. cit., p. 2 sur 11 du « Chapitre II. Les vieux témoins des âges écoulés ». (livre numérique)

libre sur tous les supports dans la ville est illusoire. Au contraire, la végétalisation des bâtiments impose de grandes contraintes techniques. Le discours d'Anne Hidalgo présentant l'extension des végétaux sur les bâtiments comme une libération entraîne donc la construction d'un imaginaire contraire à la réalité du projet.

Ainsi, le développement de la nature en ville grâce aux immeubles végétalisés est mis en avant comme un moyen de répondre aux critiques effectuées envers les grandes villes. Ces bâtiments végétalisés sont présentés comme un moyen d'instaurer du lien social dans la capitale et comme un moyen, esthétique et vivace, de lutter contre les constructions bétonnées. Nous allons voir que les discours institutionnels de l'exécutif parisien présentent le développement des 100 hectares de murs et de toits végétalisés comme un compromis entre la modernité et l'écologie.

C. Les bâtiments végétalisés : entre modernité et écologie

Nous allons tout d'abord revenir sur les représentations sociales autour des bâtiments végétalisés, depuis les jardins suspendus de Babylone jusqu'aux constructions de l'architecte Friedensreich Hundertwasser au Xxe siècle. Puis, nous verrons comment les arguments insistant sur les avantages pratiques des immeubles végétalisés sont destinés à inciter les parisiens ou les entreprises à végétaliser leurs bâtiments. Enfin, nous verrons comment le discours institutionnel de l'exécutif parisien inscrit les bâtiments végétalisés comme un moyen de parvenir à réaliser une ville intelligente et durable.

i) L'imaginaire autour des bâtiments végétalisés

Comprendre cette promesse d'Anne Hidalgo passe par l'étude des représentations symboliques et historiques du bâtiment végétalisé. L'histoire de l'architecture a connu plusieurs exemples célèbres d'immeubles végétalisés.

Les bâtiments végétalisés sont porteurs, plus encore que les jardins, d'une symbolique à la frontière entre la nature et la société. Les végétaux, totalement incorporés à un ouvrage moderne, sont apportés par l'homme. La nature est entièrement manipulée et maîtrisée par la culture. Cette symbolique se retrouve depuis l'origine des bâtiments végétalisés, qui remonte sans doute aux « Jardins de Babylone ». ³⁴ Ces jardins légendaires ont été classés par le Grec Antipatros de Sidon parmi les Sept Merveilles du monde antique. Si leur localisation ou leur date de construction n'est pas établie avec certitude, rien ne permet de mettre leur existence en doute. Dans l'histoire humaine, les très anciens témoignages de jardins sont considérés comme un premier signe de civilisation de l'homme sédentaire. Le jardin se trouve en effet à la frontière de la nature et de la société. L'historien Flavius Josèphe (37-v 100) postule qu'ils auraient été construits sous le règne de Nabuchodonosor II (604-562 av. J-C). Situés dans une région aride, un système hydraulique complexe les irriguait. Leur réalisation a été une véritable prouesse de technique et de modernité. Ils étaient constitués de terrasses sur lesquelles des arbres et fleurs étaient plantées. Ils sont devenus mythiques dans l'imaginaire des jardins. Ils étaient également symboles d'oasis et de fraîcheur, véritable luxe dans un pays désertique. Ces jardins suspendus ont associé pour la première fois dans l'histoire la nature à la technique.

Dans les sociétés traditionnelles, en Turquie, en Mongolie, ou chez certains peuples Amérindiens, les toitures végétalisées sont courantes, car elles permettent de rafraîchir l'intérieur des maisons. Le "chalet norvégien", en Scandinavie, présente également une double pente verte. En France, dans les années 1920, l'architecte Le Corbusier, l'un des principaux représentants du mouvement de l'architecture moderne, proposait déjà d'installer sur les toits les jardins que la construction avait ôtée au sol. En 1943, dans *Manière de penser l'urbanisme*, Le Corbusier insiste sur l'intégration de la nature dans l'urbanisme : « *La nature intervient de façon essentielle dans la fonction habiter (soleil, espace, verdure et ciel). Elle joue un rôle éminent dans la fonction de cultiver le corps et l'esprit (sites et paysages).* » ³⁵ Au fur et à mesure que l'urbanisation s'est intensifiée, l'idée d'installer des jardins sur les toits, les murs et les terrasses s'est intensifiée. Cela permettait de conserver, en ville, une relation privilégiée avec la nature.

³⁴ GILLOT Gaëlle, « Du paradis à Dream Park, les jardins dans le monde arabe : Damas, Le Caire, Rabat. », *Annales de géographie* 4/2006 (n° 650) , p. 409-433. p. 412

³⁵ Le Corbusier en 1943, publié dans *Manière de penser l'urbanisme*, Paris, L'Architecture d'aujourd'hui, 1946, p. 84-85.

L'artiste et architecte Friedensreich Hundertwasser (1928-2000) a beaucoup travaillé sur la construction de villes écologiques. Cet écologiste d'avant-garde a construit des éco quartiers et des maisons, aujourd'hui encore visitables, qui ont contribué à inscrire tout un imaginaire idyllique autour des bâtiments végétalisés. Il s'est positionné contre l'architecture austère du Bauhaus et a construit des bâtiments colorés et en harmonie avec la nature. On trouve ses constructions dans le monde entier : Autriche, Allemagne, Japon, Nouvelle-Zélande... L'image ci-dessous représente le village thermal de Blumau et les « maisons-collines » qu'il a conçu, en Autriche.



Figure 1 : Village thermal de Blumau, Autriche

Nous allons maintenant voir les arguments de l'exécutif parisien qui mettent l'accent sur les avantages pratiques des immeubles végétalisés.

ii) La communication technique sur les avantages des bâtiments végétalisés

Moins riches en symbolique et en représentations sociales sur le rapport entre les hommes et la nature, une grande part des arguments favorables aux bâtiments végétalisés sont des arguments très pragmatiques. En réalité, au regard du coût des bâtiments végétalisés, les avantages ont bien du mal à être prouvés scientifiquement.

Sur le site Internet de la Ville de Paris, on trouve dans la rubrique « Végétaliser les murs et les toits, pourquoi ? »³⁶ ces arguments : « *En plus de leur attrait esthétique, ces nouvelles installations végétales ont de nombreux avantages écologiques :*

- *développer la biodiversité ;*
- *répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense ;*
- *participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlot de chaleur urbain », et ainsi lutter contre le changement climatique ;*
- *améliorer la qualité de l'air ;*
- *améliorer le confort thermique et acoustique des bâtiments. »*

Les arguments strictement techniques concernant la protection et l'isolation des toitures ou des murs, l'amélioration de la qualité de l'air ou l'isolation phonique présentent peu d'intérêt dans le cadre d'une étude des représentations collectives de la nature en ville. En revanche, la valorisation de ces arguments pragmatiques, dans les communications de la Ville de Paris et de la DEVE, est un atout primordial. En effet, l'objectif est que les parisiens ou les entreprises végétalisent leurs propres bâtiments. Avant d'effectuer des travaux sur leurs immeubles, les propriétaires (particuliers ou entreprises) sont sensibles à des arguments pragmatiques, assurant la protection et l'isolation de leur immeuble. Il semble donc que les arguments sociaux du type « renouer avec la nature » comme exposés dans le chapitre précédent, sera moins valorisée dans cet objectif. On peut donc classer en deux catégories les discours provenant de l'administration de la Ville de Paris :

- les arguments insistant sur les avantages pratiques des immeubles végétalisés, destinés à inciter les parisiens ou les entreprises à végétaliser leurs bâtiments ;
- les arguments valorisant le projet de la mairie, plus axés sur les valeurs symboliques et les représentations sociales présentant les bienfaits de la nature.

³⁶ « Du vert près de chez moi ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

Dans cette seconde catégorie d'argument, nous pouvons également classer les discours rattachant les immeubles végétalisés à un modèle de "ville intelligente", un concept oscillant entre ville durable et ville moderne.

iii) Paris et le modèle d'une ville intelligente

Les discours sur les immeubles végétalisés sont constamment entre deux idéologies opposées : l'écologie et la modernité. En unissant ces deux imaginaires sociodiscursifs contraires, le discours promouvant ce projet est particulièrement consensuel. C'est ce que Patrick Charaudeau développe dans son livre *Le discours politique : les masques du pouvoir*, dans le chapitre intitulé « *Le discours politique et la conjonction d'imaginaires opposés* » : « *L'art du discours politique est l'art de s'adresser au plus grand nombre pour le faire adhérer à des valeurs communes. Cela a toujours été. Mais on sait que le grand nombre se compose lui-même de groupes d'opinions différents qui changent au cours du temps. La question, pour qui veut tenter de les atteindre, revient alors à se demander quels sont les imaginaires qui caractérisent ces groupes d'opinion, quels pourraient être leurs points communs, et comment les faire coexister afin de construire une opinion moyenne. C'est pourquoi le discours politique balance souvent entre deux positions contradictoires.* »³⁷

Le discours sur les immeubles végétalisés entre exactement dans cette catégorie, alliant l'imaginaire de la modernité, par ailleurs développé par Patrick Charaudeau, et l'écologie, s'imbriquant plutôt dans la catégorie de la tradition selon la classification de cet auteur³⁸.

De nombreuses communications de la Ville de Paris présentent les immeubles végétalisés comme un progrès. Anne Hidalgo transmet régulièrement sur son compte twitter des infographies, présentant son plan d'investissement pour sa mandature de 2014 à 2020. Toutes ces infographies sont réalisées selon la même charte graphique : le « flat design » (design sans ombre ni volume, privilégiant des couleurs en aplats.). L'esthétique de ce design est minimaliste et utilisé fréquemment dans le domaine des nouvelles technologies. Apple et Windows utilisent majoritairement ce style graphique dans les interfaces de leurs

³⁷ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, *Op cit*, p. 187

³⁸ Patrick Charaudeau détaille dans son livre quelques imaginaires socio-discursifs qui lui paraissent les plus récurrents dans les discours politiques : la "tradition" et son opposé, la "modernité", ainsi que la "souveraineté populaire". Il précise qu'il y en a d'autres (la justice, l'égalité, l'équilibre, la liberté...).

produits. Ce type de design symbolise actuellement une grande modernité. Le programme est présenté d'une manière pédagogique et dans un objectif de simplification. Le visuel présenté ci-dessous est une infographie, réalisée par les graphistes de la DICOM, diffusée pour la première fois sur le twitter d'Anne Hidalgo le 21 décembre 2014 (elle fut rediffusée plusieurs fois sur son twitter par la suite). L'objectif de cette infographie est de démontrer comment « *Paris est une ville intelligente, qui prépare le futur* ». En voyant ce visuel, on peut questionner le rapport entre le titre et les messages présentés. En effet, le lien entre être une ville intelligente et la création de « 100 hectares de toits et murs végétalisés » n'est pas évident. Cette relation est présupposée par cette infographie, ce qui rend cette théorie incontestable. Le fonctionnement du présupposé est le même sur une image que lors d'un discours, rendant acquise une proposition implicite.



Figure 2 : Infographie "Paris Ville Intelligente" - source : Twitter d'Anne Hidalgo

L'expression "ville intelligente" correspond au concept anglo-saxon de "smart city". Utiliser cette définition dans des communications officielle pose problème, car il n'y a pas de définition fixe de ce concept. Un rapport du parlement européen³⁹, écrit en 2014 et ayant

³⁹ « Mapping smart cities in the EU ». European Parliament [en ligne]. Janvier 2014. [Consulté le 4 août 2015]. Disponible à cette adresse :

pour objectif de cartographier les “smart cities” de l’union européenne par niveau de développement tente de définir ce concept. Une grande partie du dossier préliminaire développe différentes définitions des smart cities : dix définitions différentes sont confrontées. Une partie de ces définitions se limitent au rapport de la ville à la technologie. Elles sous-tendent que l’intelligence d’une ville provient d’une utilisation efficace des données collectées par différentes technologies de manière à optimiser l’efficacité de la ville. Selon cette théorie, les TIC (Technologies de l’Informations et de la Communication) doivent permettre de résoudre les problèmes publics. La création d’immeubles végétalisés n’a aucun rapport avec cette définition. En revanche, un second type de définition se réfère à des concepts bien plus larges et pourrait avoir un rapport avec les bâtiments végétalisés, notamment en référence aux “villes durables”. Selon cette seconde théorie, les *smart cities* réduisent leur impact sur l’environnement et offrent aux citoyens une vie plus agréable grâce à l’usage des technologies. Rendre une ville intelligente est alors présenté comme un défi multidisciplinaire, impliquant la réorganisation globale de la politique de la ville pour permettre une meilleure qualité de vie et un usage responsable des ressources naturelles.

Cette infographie inscrit le développement des bâtiments végétalisés dans le plan stratégique pour transformer Paris en une ville intelligente et durable. Il inscrit ce projet de végétalisation de 100 hectares de murs et de toitures dans l’imaginaire socio-discursif de la modernité dont, pour Patrick Charaudeau, chaque groupe social se dote en le présentant comme une nouvelle vision du monde. Dans ce cadre, Anne Hidalgo inscrit la ville intelligente dans cet imaginaire, et le présente comme un progrès nécessaire à la réalisation du bien-être et du développement de la capitale. Patrick Charaudeau développe cet imaginaire de la modernité dans son ouvrage : « *Fort de cette croyance en la toute-puissance du savoir de l’époque présente, l’imaginaire de la modernité se définit comme un défi vis-à-vis des puissances de l’au-delà que l’époque précédente n’aurait pas su conjurer par manque de savoirs et de moyens techniques. Sont donc célébrées l’action de l’homme et sa capacité à transformer le monde avec sa pensée (création conceptuelle), sa main (création manufacturière) et les nouveaux outils qu’il produit (création technologique).* »⁴⁰ Suivant cette théorie, la technologie est ici présentée comme un véritable progrès, permettant de rendre Paris “intelligente”. L’usage de ce vocabulaire est positif, rendant la ville vivante et capable de s’autoréguler. C’est de plus un terme très imagé et marquant pour

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET\(2014\)507480_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET(2014)507480_EN.pdf)

⁴⁰ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, Op cit, p. 167

l'esprit : le fait de donner à une chose l'intelligence est une véritable prouesse technique. Les immeubles végétalisés sont donc inscrit comme l'un des moyens de rendre Paris "intelligent", un concept qui plait sans doute à un public différent des écologistes, plus axé sur le développement économique et technologique. C'est une manière d'inscrire ce projet dans un cadre bien plus dynamique et moderne que les espaces verts classiques et d'attirer l'intérêt et l'adhésion d'un public différent des écologistes à ce projet.

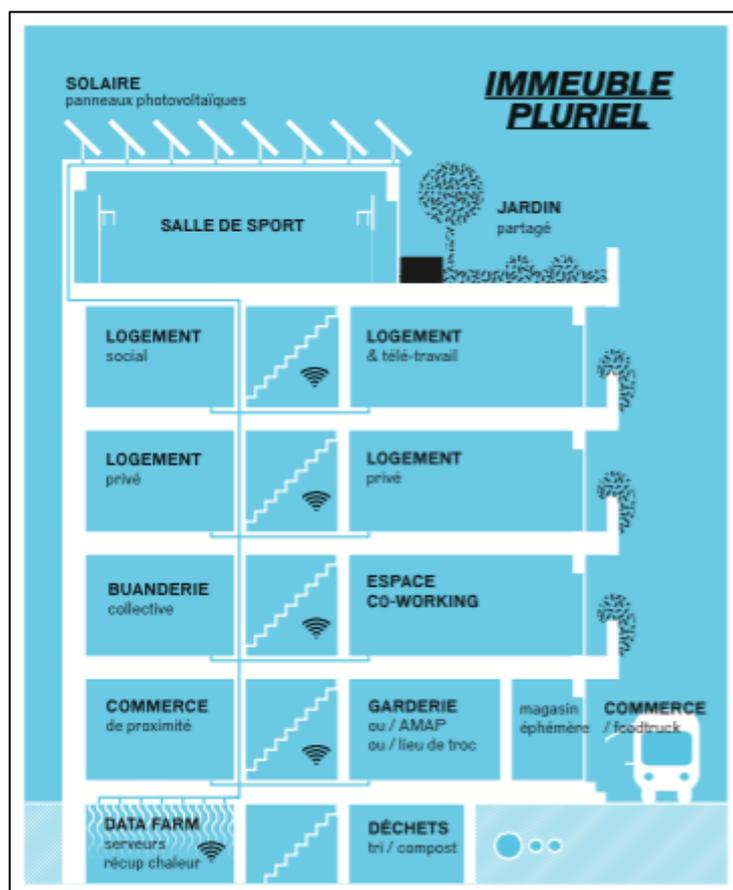


Figure 3 : Schéma "Immeuble Pluriel" - source : programme municipal d'Anne Hidalgo

Ce schéma intitulé « l'immeuble pluriel » est expliqué par ce texte, extrait du programme de candidature aux élections municipales de 2014 d'Anne Hidalgo : «*Les nouvelles façons d'habiter laisseront ainsi une plus grande place à la vie collective : occupation commune des toits, jardins et buanderies partagés, services à la personne, tri et recyclage en commun. L'immeuble du futur sera « l'immeuble pluriel », qui combinera logements, bureaux, espaces collectifs, et showrooms.* ». Les idéaux architecturaux contemporains sont présents dans cet immeuble. Il bénéficie de nombreuses innovations technologiques avec une Data farm et un système de récupération de la chaleur. Cet

immeuble propose aussi des innovations écologiques : un jardin partagé et des panneaux photovoltaïques le surplombent, tandis que des logements sociaux et une garderie accentuent son intégration dans le social. L'économie locale n'est pas oubliée, avec la représentation d'un commerce de proximité, un *foodtruck*, et des espaces de *co-working* ou encore des logements où les habitants font du télétravail. Ce schéma est un modèle d'un nouveau type d'immeuble d'une grande efficacité écologique et économique. Bien qu'il soit impossible à généraliser, il représente un idéal d'architecture. Cet immeuble "du futur" écologique, autonome, associant logement et activité économique, a un caractère largement utopique. Ici également, les immeubles végétalisés sont associés à l'imaginaire de modernité.

Présenter ce projet sous cet angle présente donc un grand avantage : celui de proposer des valeurs universelles, qui peuvent convenir à des publics très différents. À travers les immeubles végétalisés, la nature est artificialisée et devient vectrice de modernité. La végétalisation des bâtiments est un projet auquel seront principalement sensibles les écologistes (environ 10 % de la population parisienne aux élections municipales de 2014). Cependant, les discours et la communication autour des bâtiments végétalisés les inscrivent comme un projet porteur de modernité. En associant l'imaginaire de la tradition et de la modernité, le discours institutionnel permet également à un public plus attiré par les innovations technologiques, moins sensible au développement de projets d'espaces verts, d'adhérer au projet. Ces arguments permettent de remporter l'adhésion d'un public plus large, avec des idéologies qui semblent au premier abord difficilement conciliable. On voit dans ces exemples l'application de la théorie de Patrick Charaudeau. La conjonction d'imaginaires socio-discursifs opposés permet de « *s'adresser au plus grand nombre pour le faire adhérer à des valeurs communes.* »⁴¹

Après avoir vu comment le discours de l'exécutif parisien concilie l'écologie et la modernité grâce au concept de "ville intelligente", nous allons étudier comment les immeubles végétalisés sont présentés comme un moyen d'adapter la ville au changement climatique, ce qui est un enjeu majeur en 2015. En effet, en décembre 2015, Paris accueille la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris (COP 21).

⁴¹ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique, Op cit*, p. 187

D. La ville durable : l'adaptation aux impératifs écologiques du XXI^e siècle

Nous allons tout d'abord analyser la formule "ville durable" et son usage dans les discours institutionnels. Puis, nous verrons comment l'exécutif parisien inscrit le développement d'immeubles végétalisés dans la transformation de Paris en "Ville durable", capable de lutter contre le réchauffement climatique. Le projet mis en place par la Ville de Paris étant de consacrer un tiers des 100 hectares de bâtiments végétalisés à l'agriculture urbaine, nous analyserons enfin comment les discours institutionnels prônent les immeubles végétalisés comme un moyen d'accéder à l'autonomie alimentaire.

i) La "ville durable" : une formule consensuelle

Selon Albert Levy et Cyria Emilianoff, dans l'introduction du dossier « Quelle ville durable ? »⁴² dans la revue *Espace et société*, l'expression de ville durable apparaît dans les recherches de l'UNESCO sur le métabolisme urbain dans les années 1980. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, Patrick Geddes, un urbaniste et biologiste écossais, militait déjà pour la gestion économe des ressources naturelles dans les villes. Il associait déjà le développement écologique et social des villes, dans un contexte de développement des villes industrielles qui entraînaient des conditions de vie misérables pour les travailleurs.

L'expression "ville durable" est issue de la notion de "développement durable". Alice Krieg-Planque, dans son article « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité »⁴³ postule que le syntagme "développement durable" est une formule floue, dont l'usage permet d'instaurer un consensus entre environnement et développement économique, tout en restant légitimante : « *C'est ainsi que l'on peut appréhender "développement durable" comme un syntagme qui, du fait de ses fonctionnements en discours, tend à esquiver les divergences de points de vue, à dépolitiser les thématiques dont il effectue le cadrage, à dénier les conflits d'intérêt, à constituer un opérateur de neutralisation de la conflictualité, ainsi que nous le mettons en avant dans le titre de cet article. [...] Recourant à un vocable un peu différent, on peut dire également que*

⁴² Levy Albert, Emilianoff Cyria, « Éditorial. », *Espaces et sociétés* 4/2011 (n° 147) , p. 7-23

⁴³ Krieg-Planque Alice, « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. », *Langage et société* 4/2010 (n° 134) , p. 5-29

la formule "développement durable" revêt une dimension doxique, au sens où elle inhibe les contre-discours et marginalise les contre-arguments. »⁴⁴

L'infographie ci-dessous a été réalisée par la DICOM et diffusée sur le compte twitter d'Anne Hidalgo le 4 novembre 2014 (elle a été diffusée plusieurs fois sur ce compte twitter par la suite). Le visuel présenté ci-dessous a pour objectif de présenter comment Paris sera transformée en ville durable. La relation entre le projet d'une ville durable et la création de « 100 hectares de toits, façades et murs végétalisés » est présupposée et rendue évidente. L'usage de l'expression "ville durable" fonctionne sur le même mode que les formules "développement durable" ou "ville intelligente" : c'est un syntagme figé. Comme Alice Krieg-Planque le souligne, le figement est un espace de resserrement de la créativité verbale, qui rend prévisible l'usage d'une formule. L'usage du figement entraîne une impossibilité de contredire cette formule. Cette formule consensuelle produit des effets d'évidence, et impose le modèle de la "ville durable" dans l'espace public sans l'ouvrir au débat.



Figure 4 : Infographie "Végétaliser Paris d'ici 2020" - source : Twitter d'Anne Hidalgo

⁴⁴ Ibid, p. 19

Les immeubles végétalisés sont également présentés par l'exécutif parisien comme un moyen de lutter contre le changement climatique.

ii) L'adaptation au changement climatique

En décembre 2015, Paris accueillera la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris (COP 21). La lutte contre le dérèglement climatique constitue donc un sujet primordial pour la municipalité. Anne Hidalgo, dans son programme pour sa candidature aux élections municipales de 2014, indique « *Paris veut constituer une vitrine pour la COP 21. Je profiterai de la conférence mondiale sur le changement climatique COP21, organisée sous l'égide des Nations Unies à Paris en 2015, pour renforcer le rôle de notre ville comme acteur crucial des négociations et de la mise en œuvre de la transition écologique.* » Elle a donc pour ambition de présenter Paris comme une ville exemplaire dans le domaine de l'écologie, à l'échelle internationale.

Jean-Paul Lacaze, dans son livre *Les méthodes de l'urbanisme*, a écrit un chapitre intitulé *Urbanisme de communication et marketing urbain*⁴⁵. L'auteur y explique que de nombreuses municipalités relient la communication de la ville à leur méthodes d'urbanisme : « *Il s'agit de signifier la modernité et le dynamisme de la ville en les traduisant directement par des formes architecturales spectaculaires qui retiennent l'attention du grand public et des décideurs économiques.* »⁴⁶. Ce type d'urbanisme s'intéresse principalement à modifier l'image de la ville. La municipalité réalise alors un projet symbolique, pour valoriser un aspect de leur politique d'urbanisme. En cette année 2015, avec l'organisation de la conférence pour le climat (COP 21), l'administration de la ville de Paris doit nécessairement prouver son dynamisme en matière environnementale. En étant hautement symbolique, la végétalisation des bâtiments est un moyen de valoriser l'activité de la Ville dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Ce projet est une sorte de vitrine pour la Ville, permettant de démontrer son engagement dans le domaine environnemental.

⁴⁵ LACAZE Jean-Paul, « Vers un urbanisme durable », *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2012, 128 pages

⁴⁶ Ibid, p. 83

En avril 2015, Paris a reçu le prix de l'International Green Roof, récompensant les villes qui développent les toits végétalisés. Dans le communiqué de presse de la ville de Paris⁴⁷ annonçant cette récompense, Pénélope Komitès annonce : « *La végétalisation est aussi un levier fort de la lutte contre le dérèglement climatique, en réduisant les ilots de chaleur et en améliorant les performances énergétiques des bâtiments* ». La végétalisation d'une ville est présentée comme une manière de se préparer au réchauffement climatique. En cela, les bâtiments végétalisés sont vus comme des éléments rendant une ville "intelligente" et "durable". Inscrire les bâtiments végétalisés comme des acteurs forts dans la lutte contre le réchauffement climatique leur donne une légitimité supérieure.

Cultiver sur les toits de Paris est également présenté par l'exécutif parisien comme un moyen de transformer Paris en une ville durable.

iii) Agriculture urbaine et autonomie alimentaire : le modèle d'une ville idéale

L'autosuffisance alimentaire est un sujet récurrent dans l'agenda actuel des politiques. Ainsi, l'exposition universelle de Milan de 2015 a pour thème : « Nourrir la Planète, Energie pour la Vie », et cherche à répondre à la question « Comment assurer à toute l'humanité une alimentation suffisante, de qualité, saine et durable ? ».

La crise économique a eu un grand rôle dans le développement de l'agriculture urbaine. Détroit, une des villes les plus touchées par la désindustrialisation des Etats-Unis, est devenue un véritable modèle de développement de l'agriculture urbaine. Cependant, ce n'est pas l'unique raison de ce succès. Cette idée de développer l'agriculture dans les grandes villes est également perçue par les habitants et les municipalités comme un moyen de se réapproprier l'espace urbain. Les initiatives citoyennes et associatives se sont multipliées, mettant en avant les différents bienfaits de l'agriculture : produire une nourriture locale (donc moins polluante), embellir la ville, créer du lien social en jardinant...

⁴⁷ Communiqué de presse, jeudi 23 avril 2015 « Paris reçoit une distinction internationale pour sa stratégie de végétalisation »

Le projet mis en place par la Ville de Paris est de consacrer un tiers des 100 hectares de bâtiments végétalisés à l'agriculture urbaine. Il est inscrit dans le programme pour les élections municipales de 2014 d'Anne Hidalgo : *« Depuis l'Antiquité, la maîtrise de l'approvisionnement alimentaire est la clé du développement des villes. Dans le passé, elles bénéficiaient d'une aire d'approvisionnement géographiquement proche. Ce modèle a longtemps permis à la cité d'être assez peu dépendante des apports extérieurs. [...] À Paris, les solutions sont à portée de main. Les expérimentations que nous avons menées sont prometteuses : l'agriculture urbaine a toute sa place dans notre métropole, non pas pour amuser les « bobos », mais pour nourrir réellement les Parisiens. Les toits d'Agro Paris Tech ou du nouveau centre commercial Beaugrenelle sont des exemples à suivre, permettant la production de fruits, de légumes et de miel. La végétalisation des toits et des petits recoins de la ville ouvrira de nombreuses possibilités pour l'agriculture urbaine : potagers partagés, fermes mobiles et plantations de grande ampleur seront notre avenir. Ce grand pas en avant nourrira, embellira et réinventera notre capitale. »*

Anne Hidalgo, interviewée dans le Cahier de la chaire Immobilier et Développement durable en 2015, explique également *« L'Île-de-France consomme en effet un million de tonnes de fruits et légumes par an, mais n'en produit que 150 000. Pourtant la demande ne cesse d'augmenter. Bien entendu, le développement de l'agriculture urbaine à Paris ne pourra pas couvrir tous les besoins, mais il contribuera à végétaliser la ville avec des retombées positives en matière sociale, économique et environnementale. »*.

En alliant logement et agriculture locale, Anne Hidalgo propose un programme réinventant la ville et s'adaptant aux problématiques du futur. Comme l'ont noté Pascale Scheromm, Coline Perrin et Christophe Soulard dans leur article « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier »⁴⁸, de plus en plus de villes manifestent leur intérêt pour l'agriculture urbaine et la présente comme une manière de redonner de la proximité entre ville et agriculture, et de réaliser une ville durable. À Paris, l'agriculture urbaine n'est pas récente, car il existe près d'une centaine de jardins partagés, gérés par le programme "Main verte" de la Ville, mis en place en 1995. Gérés par des associations ou des collectifs d'habitants, les discours autour des jardins partagés mettent principalement en valeur deux avantages : le lien social, et la production. Ce n'est pas uniquement la valeur de la production qui est mise en avant par les villes, comment le remarquent Scheromm, Perrin

⁴⁸ SCHEROMM Pascale et al., « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier », *Espaces et sociétés* 2014/3 (n° 158), p. 49-66.

et Soulard : « *Cultiver en ville, c'est autant de manières de cultiver la ville. Les citoyens qui jardinent en ville s'engagent dans la vie de la cité. Au sein des jardins collectifs se développent en effet des dynamiques sociales (convivialité et rencontres intergénérationnelles), éducatives (pratiques du jardinage) et socio-politiques (par exemple, autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire).* »⁴⁹ Plus que l'avantage économique, c'est le rapport humain et social qui est mis en valeur dans les villes. Une fois encore, le rapport à la nature dans la ville est vu comme une thérapie sociale et collective.

Dans le dossier de presse de la rencontre internationale du 19 mai 2015 organisée par la ville de Paris sur le thème « *Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain ?* », il est inscrit : « *L'immeuble végétalisé peut aussi être source de production avec des projets d'agriculture urbaine.* » L'agriculture urbaine est présentée comme un moteur de l'économie locale. Anne Hidalgo précise ainsi dans son interview pour le Cahier de la chaire immobilier et développement durable : « *Je voudrais notamment que "l'agriculteur urbain" devienne rapidement un acteur économique à part entière avec des compétences précises, diversifiées et reconnues.* » Pénélope Komitès a également développé cette facette économique dans son discours d'introduction lors de la conférence donnée le 9 janvier 2015, à l'université des cadres de la Mairie de Paris : « *C'est également une ambition économique. Alors que la maire a placé 2015 sous le signe de l'emploi et de l'attractivité, la végétalisation du bâti, et tout particulièrement l'agriculture urbaine, a toute sa place.* » Créateur d'emploi et de richesse, l'immeuble végétalisé présente, une fois encore, des avantages très consensuels, qui intéressent un public plus large que les écologistes. L'agriculture s'inscrit dans l'imaginaire de la tradition, et la croissance économique s'inscrit dans l'imaginaire de la modernité, selon la classification de Patrick Charaudeau. Ce discours institutionnel associant ces deux imaginaires opposés permet de remporter l'adhésion d'un public concerné par le développement économique. Ici encore, la conjonction d'imaginaires socio-discursifs difficilement conciliables permet de construire une opinion moyenne, convenant à plusieurs groupes d'opinion.

Conclusion de la première partie

⁴⁹ Ibid, p. 63

Les types de discours présentés autour des immeubles végétalisés montrent le rapport particulier des villes à la nature. Végétaliser simplement une ville n'est plus suffisant et n'est pas assez innovant. Le programme de végétalisation comporte désormais un discours très idéologique sur ce que devrait être une ville idéale : écologique, autonome, créatrice de croissance économique et source de bien-être pour ses habitants. Ainsi, dans le dossier de presse de la rencontre internationale du 19 mai 2015 organisée par la ville de Paris sur le thème « Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain ? », il est inscrit que la végétalisation des bâtiments répond à une *« une ambition partagée de créer un nouveau modèle urbain. Ce modèle permet de répondre aux attentes en évolution des citoyens qui ont envie de nature en ville. Au vu de la pression foncière, dans les villes denses, il faut trouver différents modes d'accès à la nature. La végétalisation du bâti est sans aucun doute une des réponses et les citoyens sont prêts à s'y engager, elle constitue un des moyens de concilier ce qui apparaît inconciliable, les nouvelles demandes citoyennes et la raréfaction du foncier. L'économie circulaire, les circuits courts de proximité ont toute leur place dans ce modèle. Les citoyens souhaitent de nouvelles façons de s'impliquer pour réinventer la ville, en être les jardiniers pour contribuer à ce nouveau modèle urbain. »* Les bâtiments végétalisés permettent de concilier l'inconciliable : les imaginaires de la tradition et de la modernité. Les préoccupations sociales ne sont pas délaissées, présentant la nature en ville comme un élément pacificateur. Ce discours institutionnel est très consensuel, permet d'attirer l'adhésion de groupes d'opinions très différents.

Après avoir étudié comment le discours de l'exécutif de la Ville de Paris valorise les immeubles végétalisés auprès des parisiens, nous allons voir dans le second chapitre comment le dispositif de communication a pour objectif de mobiliser les citoyens et les entreprises autour de la réalisation de ce projet de végétalisation.

2. Une promesse de campagne face à la réalité du pouvoir : le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse

Depuis l'élection municipale d'Anne Hidalgo, une myriade de dispositifs de "démocratie participative" ont vu le jour, en grande partie sur Internet. Sur le nouveau site de Paris.fr, une page "Participez"⁵⁰ recense toutes les plateformes digitales mises en place pour obtenir l'avis des parisiens sur différents sujets. La capture d'écran de cette page, permettra de constater la variété des consultations et des débats proposées sur Internet. Cliquer sur chacune de ces consultations mène à un nouveau site Internet de la Ville de Paris, mis en place en 2015 et intitulé « Madame la Maire, j'ai une idée »⁵¹ (<https://idee.paris.fr/>). Ce site a été entièrement conçu pour recueillir les consultations et débats citoyens en ligne. Tous les parisiens sont invités à déposer leurs projets et leurs avis sur différentes thématiques : l'aménagement des berges de la seine, la concertation sur paris, ville "intelligente et durable", le budget participatif, ect. Chacune des idées proposées peut être discutée et débattue par d'autres internautes.

⁵⁰ Mairie de Paris, « Participez ». Dans : *Paris* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 05 août 2015]. Disponible à l'adresse : www.paris.fr/participez

⁵¹ Mairie de Paris, *Madame la Maire, j'ai une idée* [en ligne]. Paris : DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://idee.paris.fr/>

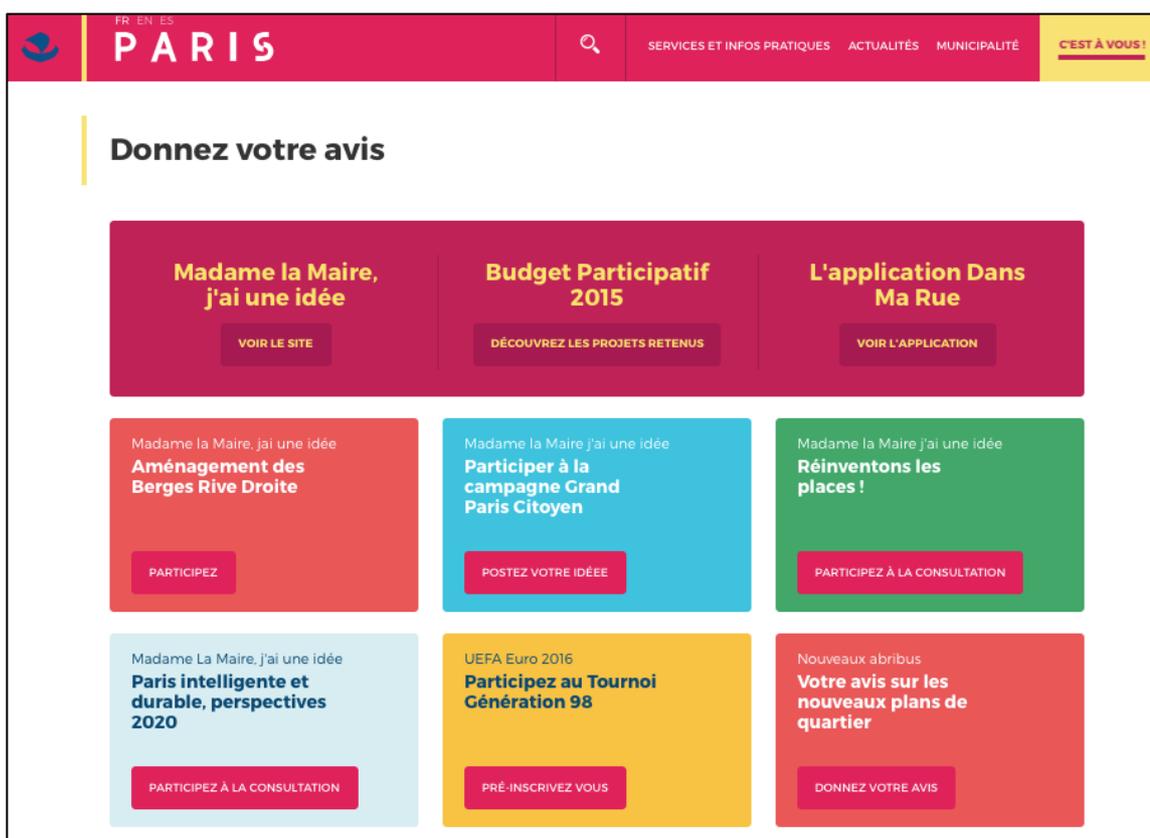


Figure 5 : Capture d'écran de la page Internet www.paris.fr/participez

Le programme de végétalisation de la Ville, à la croisée entre l'appropriation de l'espace public par les parisiens et l'urbanisme, a été le sujet de multiples dispositifs de "démocratie participative" locale. En quoi les citoyens sont-ils mobilisés par ces dispositifs participatifs pour contribuer à répondre à cet objectif de réaliser 100 hectares de murs et de toits végétalisés ? La participation peut être vue ici comme un support démocratique, mais également un outil de management territorial des habitants.

J'expliquerai tout d'abord les théories et les critiques de la participation dans les collectivités territoriales, notamment sous l'angle de l'urbanisme participatif. Je présenterai ensuite un dispositif participatif particulier : le budget participatif de la Ville de Paris, en 2014 et celui en cours de 2015. J'y analyserai notamment le discours des internautes à propos des bâtiments végétalisés. Enfin, j'étudierai comment la myriade d'outils participatifs et de proximité mis en place autour de la végétalisation de Paris s'imbrique et ce que cela implique pour la stratégie de management territorial. La nature semble être un sujet très porteur pour tester de nouveaux modes d'appropriations de la ville par les habitants.

A. La participation dans les collectivités territoriales et l'urbanisme participatif : théorie et perspectives

Si "l'impératif délibératif", décrit par Blondiaux et Sintomer⁵², s'est imposé à l'échelle des collectivités territoriales, cela a également engendré de nombreuses critiques. Nous verrons quelle est la genèse des dispositifs participatifs à Paris. L'équipe Hidalgo ayant largement utilisé des outils de participation sur Internet, nous étudierons les théories principales de la « démocratie électronique ». Enfin, nous verrons ce qu'est l'urbanisme participatif et ce qu'il implique dans le management de la ville.

i) "L'impératif délibératif" à l'échelle des collectivités territoriales

Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, dans leur article « L'impératif délibératif », mettent en avant la thèse selon laquelle le recours à la participation s'est multiplié dans les politiques publiques. Les auteurs observent qu'en France, la majorité des tentatives pour intégrer les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques ont eu lieu au niveau local. La loi sur l'administration territoriale du 6 février 1992 a par ailleurs instauré le droit « *des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent* »⁵³ et reconnaît le référendum consultatif local. De nombreuses actions mises en places au niveau local ne sont pas encadrées par la loi et sont totalement informelles. La démocratie participative prend de multiples formes : les consultations, les débats, les concertations, les participations... Cela la rend difficile à définir et à établir un cadre méthodologique pour l'étudier.

⁵² Blondiaux Loïc, Sintomer Yves. L'impératif délibératif. In: Politix. Vol. 15, N°57. Premier trimestre 2002. pp. 17-35.

⁵³ Ibid, p. 21-22

Selon Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, l'impératif délibératif prend source dans l'histoire des idées politiques, sur la base des théories de Jürgen Habermas. Ce penseur allemand, représentant de l'école de Francfort est une référence dans le domaine des débats contemporains sur la démocratie. Pour Habermas, l'espace public critique est une réalité historique, a émergé par exemple dans les Etats grecs ou vers le XVIIe et le XVIIIe siècle en Europe, par la constitution de lieux de débats mis en place par une population bourgeoise. Il a une conception normative de la vie démocratique, et estime qu'un gouvernement démocratique doit reposer sur une discussion publique de sa politique. Selon ces auteurs, la participation a de nombreux avantages, qui poussent les politiques à multiplier la mise en place de dispositifs délibératifs : *« Trois types d'arguments sont avancés pour valoriser la délibération. D'une part, celle-ci produirait de l'information nouvelle. Elle rendrait possible l'imagination de solutions nouvelles et éclairerait chacun sur les conséquences véritables de ses choix et de ses préférences en confrontant les divers points de vues et le maximum d'informations pertinentes, ce à quoi un individu ne saurait prétendre atteindre seul. Elle porterait ainsi une rationalité permettant une gestion publique plus efficace, opposée aux logiques technocratiques et paternalistes traditionnelles. D'autre part, la délibération inciterait à la montée en généralité. [...] La délibération constituerait une solution appropriée dans des sociétés marquées par le pluralisme des valeurs. Elle permettrait d'atteindre une coexistence pacifique des styles de vie et des opinions, ou pour le moins des « désaccords délibératifs » dans lesquels les citoyens pris dans la discussion seraient tenus par un respect mutuel. Enfin, la délibération serait une source de légitimité, dans la mesure où elle favoriserait le respect de tous les acteurs et la prise en compte de leurs arguments. »*⁵⁴

Blondiaux et Sintomer concluent leur article en indiquant : *« La tentation est forte d'interpréter dans une optique fonctionnaliste le recours croissant à la délibération et à la participation dans les politiques publiques. Celui-ci répondrait moins en pratique à une exigence de démocratie qu'à une contrainte d'efficacité. En impliquant davantage d'acteurs, la délibération favoriserait l'acceptation sociale des décisions. En poussant les associations à participer à l'élaboration des choix publics, elle les détournerait de leur vocation initiale de contestation et de critique. »*⁵⁵ Au-delà de l'idéal démocratique, la mise en place des dispositifs participatifs ont donc d'autres atouts aux yeux des hommes et femmes politiques, notamment la légitimation et l'acceptation sociale des décisions.

⁵⁴ Ibid, p. 25-26

⁵⁵ Ibid, p. 32

Ces avantages entraînent de nombreuses controverses : Guillaume Gourgues, dans son article « Plus de participation, pour plus de démocratie ? »⁵⁶, revient sur l'ensemble de ces critiques. Pour lui, la formule "démocratie participative" est loin d'être un synonyme de "démocratie" : « *On reproche à la fois aux dispositifs participatifs d'être des gadgets de communication politique (de n'être rien) et/ou de manipuler les participants en les enrôlant et en les pacifiant (d'être dangereux). En d'autres termes, les participants sont considérés au mieux comme des dupes, au pire comme des complices, de la mascarade participative.* »⁵⁷

Selon Guillaume Gourgues, il ne faut pas idéaliser les dispositifs de démocratie participative, qui sont parfois des outils vides de leur valeur démocratique. Au contraire, ils peuvent être utilisés comme des outils de management territorial, permettant aux hommes et femmes politiques de légitimer et de faire accepter leurs décisions. Si les acteurs publics et politiques s'orientent de plus en plus vers le « tout participatif », ces dispositifs ne doivent pas devenir de simples outils de légitimations, loin de leur objectif initial de rendre notre société gérée d'une manière plus démocratique.

L'urbanisme participatif est une section de la participation locale et concerne particulièrement mon étude. La participation citoyenne autour des aménagements urbains était initialement un contre-pouvoir citoyen⁵⁸ : c'était avant tout utilisé par les habitants qui s'opposaient à la municipalité pour sauver leur quartier d'une rénovation. Loin d'être un contre-pouvoir, la participation citoyenne est désormais orchestrée par les hommes politiques qui planifient la mise en place de nouveaux projets. Comme Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier le soulèvent dans leur article « Participation, urbanisme et études urbaines », la participation est devenue une solution pour mieux gérer les citoyens : « *La participation y est mobilisée tant pour reconstruire du lien social ou du capital social, pour engager les habitants à prendre en charge la gestion de leurs quartiers, voire à la leur déléguer, que pour répondre à la distance politique accentuée entre élus et citoyens.* » La plupart du temps, ce sont des organismes privés et indépendants (généralement des agences de communication ou de concertation) qui organisent les ateliers de participation citoyenne et non plus les citoyens qui se réunissent spontanément face au besoin, comme le

⁵⁶ GOURGUES Guillaume, « Plus de participation, pour plus de démocratie ? », *Savoir/Agir*, 31, 2015.

⁵⁷ Ibid, p. 45

⁵⁸ BACQUE Marie-Hélène et GAUTIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S.R, Arnstein, *Participations*, 2011/1 N°1, p36-66. p. 53

soulignent Romain Liagre et Magali Nonjon dans l'article « Une cartographie participative est-elle possible ? »⁵⁹. Ces nouveaux professionnels, experts de la participation citoyenne, servent d'intermédiaires entre les hommes politiques et les administrés. Pour cela, ils ont créé un ensemble de techniques et d'outils de cadrage du débat, souvent standardisés, issus des techniques de management des entreprises privées. Ces outils répondent à un objectif d'efficacité, s'intéressant plus au cadrage et à l'organisation de la concertation qu'à la qualité du débat, qu'il soit lors d'une réunion ou sur Internet. Ces nouveaux experts de la participation citoyenne, cherchent à légitimer leur profession. Ils vont parfois dans un objectif contraire à la recherche de l'intérêt commun, pour accorder la vision des citoyens à celle des politiques. Le fait que les commanditaires de ces ateliers de participations soient les politiques eux même biaise énormément le message. Ces dispositifs (ateliers, site internet, applications...) peuvent ainsi s'apparenter à des outils de communication, pour rechercher l'adhésion dans le cadre de projets sensibles, et aussi pour informer les citoyens plus que pour modifier réellement les projets selon le débat. Extrêmement cadrés par les experts, les débats sont avant tout orientés pour chercher un consensus positif. Ils cherchent ainsi à plier le citoyen à un projet et un axe déjà mis en place, plutôt qu'à réellement modifier un projet par le débat. Les conclusions sont toujours axées sur le positif et le consensuel, mettant en marge les minorités et les mécontents. Romain Liagre et Magali Nonjon alertent donc sur le fait que certains outils participatifs mis en place par des acteurs privés (notamment la cartographie participative) pourraient « *servir de simple gage de participation d'habitants au processus* »⁶⁰. Ils concluent leur article en alertant sur le fait que la participation semble n'être « *définie plus que par ses procédures et moins par ses effets sur les rapports sociaux et politiques.* »⁶¹

ii) La démocratie participative à Paris

⁵⁹ LIAGRE Romain et NONJON Magali, « Une cartographie participative est-elle possible ? », EspacesTemps.net, *Textuel*, 14 mai 2012

⁶⁰ Ibid, p. 15

⁶¹ Ibid, p. 15

Anne Hidalgo, en mettant en place de nombreux dispositifs de démocratie participative à Paris, s'inscrit dans la continuité de la politique mise en place par Bertrand Delanoë. Grégory Busquet, Claire Carriou, Amélie Flamand et Héloïse Nez, dans leur article « *La démocratie participative à Paris sous le premier mandat de Bertrand Delanoë (2001-2008) : une « nouvelle ère démocratique » ?* »⁶² étudient les pratiques participatives instaurées par l'équipe de Delanoë. Selon eux, Bertrand Delanoë souhaitait inscrire "l'impératif délibératif" dans son mandat. Il a ainsi mis en place des consultations ponctuelles, sur le Plan local d'urbanisme (PLU), sur l'Agenda 21 et sur le Plan Climat, ainsi que sur le sur Plan de déplacement de Paris (PDP). Il a également instauré de multiples instances de concertations permanentes à l'échelle municipale ou des arrondissements, comme les conseils de quartier, le conseil parisien de la jeunesse, le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires...

Ces nouvelles expériences sont intervenues à la suite des mandatures de Jean Tiberi et Jacques Chirac, condamnés par les tribunaux pour des délits commis dans le cadre de leurs fonctions (fraude électorale pour Jean Tiberi, détournement de fonds publics, abus de confiance et prise illégale d'intérêt pour Jacques Chirac). Ces instances de démocratie participatives ont permis de redonner confiance aux parisiens dans la gestion de la politique de la ville, en instaurant plus de transparence pour répondre aux dérives des anciens maires de la ville. Cependant, l'instauration de ces expériences participatives est loin de viser un partage réel du pouvoir et de la décision. En effet, selon Grégory Busquet, Claire Carriou, Amélie Flamand et Héloïse Nez, l'objectif était plutôt d'obtenir une plus grande acceptation des projets par les habitants, tout en prenant en compte leur savoir d'usage (aussi appelés "expertise citoyenne" ou "savoirs ordinaires"). Cela permettait également d'instaurer une relation de confiance entre les élus et les citoyens, indispensable après l'opacité des mandatures précédentes. En revanche, ces expériences participatives ont permis de redonner du pouvoir aux arrondissements. Les auteurs indiquent notamment « *Cette approche pragmatique vise à transformer progressivement les méthodes de gestion et à donner une autre image de la gouvernance de la ville. La démocratie participative a d'ailleurs*

⁶² BUSQUET Grégory, CARRIOU Claire, FLAMAND Amélie et NEZ Héloïse, « La démocratie participative à Paris sous le premier mandat de Bertrand Delanoë (2001-2008) : une « nouvelle ère démocratique » ? » dans BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves (dir.), *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, 320 p.

*une forte visée communicationnelle : si Paris n'a pas besoin de la démocratie participative pour exister sur la scène internationale, l'équipe de Delanoë cultive l'idée que l'innovation politique pourrait entrer dans l'image de la ville »*⁶³. Ces dispositifs participatifs ont ainsi largement contribué à une stratégie managériale de la ville : en affichant une plus grande transparence et une contribution des citoyens aux projets, ils sont mieux acceptés par les citoyens.

Ces auteurs développent également la double filiation de la culture de la participation à Paris. Selon eux, elle prend sa source dans les pratiques des associations depuis les années 60 et 70. À cette période, de nouvelles associations ont émergées dans l'Est Parisien, défendant l'aménagement des quartiers. Leurs actions sont moins radicales que les autres mouvements associatifs contestataires de l'époque. Ces associations s'imposent comme les interlocuteurs privilégiés de la municipalité. Elles deviennent partenaires plutôt qu'adversaire de l'exécutif et des élus. Elles contribuent alors à faire émerger l'idée que l'habitant a le droit d'exprimer sur l'aménagement de sa ville, et qu'il doit être intégré au processus de décision des élus.

La seconde filiation de la culture de la participation parisienne provient de l'histoire politique de la Ville. En 1995, des candidats socialistes sont élus dans les arrondissements de l'Est parisien, après avoir axé leurs campagnes sur la thématique participative. Ils créent les premiers conseils de quartiers. Ainsi, la tradition participative à Paris provient à la fois des associations et des élus.

Anne Hidalgo était l'ancienne première adjointe de Bertrand Delanoë (2008-2014). Il l'a également soutenue pour qu'elle se présente à sa suite. Une fois maire, elle a travaillé dans sa continuité en instaurant de nombreux dispositifs participatifs et de nombreuses concertations comme le budget participatif, les concertations sur l'aménagement des berges de seins, des grandes places de Paris, sur le plan vélo... S'il est difficile de voir le réel impact de ces concertations sur la politique de la ville, on voit que l'équipe Hidalgo communique largement dessus. La différence majeure avec la mandature de Delanoë est qu'Anne Hidalgo communique bien plus sur le concept de "ville intelligente" et a un usage bien plus important de la technologie dans ses concertations. En effet, de nombreuses plateformes participatives et applications ont été mises en place, venant compléter les réunions de concertations.

⁶³ Ibid, p. 151

La participation politique en ligne étant omniprésente dans la stratégie de mandature actuelle d'Anne Hidalgo, nous allons étudier les enjeux et théories principales de la participation politique en ligne.

iii) Enjeux et théories de la démocratie électronique

L'usage d'Internet pour l'expression et la discussion politique contribue-t-il à élargir la part prise par les citoyens dans la définition des enjeux politiques et des décisions qui les concernent ? Stéphanie Wojcik, dans son article « Prendre au sérieux la démocratie électronique »⁶⁴, revient sur les trois grandes thèses de Muhlberger sur les liens entre la participation politique et Internet. Bien que ces thèses soient rediscutées, elles constituent aujourd'hui encore un cadre de référence pour les recherches. La première théorie, dite de la « normalisation » vient de Margolis et Resnick. Selon eux, Internet ne mobilise que les individus déjà actifs hors ligne, ce qui induit une reproduction des élites et le renforcement de la marginalisation d'une population déjà à l'écart. Les individus fréquentent des espaces en ligne où ils peuvent discuter avec des personnes qui ont le même avis qu'eux. Cela contribue à renforcer leurs convictions initiales et ne les confronte pas à la diversité. Cela conduirait à « *Balkaniser le discours politique* ». Selon cette théorie, les discours individuels sont plus juxtaposés qu'interconnectés, ce qui entrave les débats dans l'espace public.

La seconde thèse est celle de la « mobilisation ». Internet, permet de baisser le coût de la participation. Il permet également à ceux qui n'ont pas le temps de s'investir civiquement de participer au débat public. A travers les moteurs de recherche, les individus peuvent plus facilement entrer en contact avec des personnes ayant des centres d'intérêt commun autres que leurs proches (famille, amis). De plus, Internet est particulièrement efficace pour mobiliser autour des causes mondiales.

La dernière thèse étudie les nouvelles dynamiques sociales induites par l'utilisation d'Internet. Par exemple, l'engagement politique en ligne se caractériserait par des pratiques distancées, plus fluides et éphémères, et moins contraignantes. La diversité de ces thèses

⁶⁴ WOJCIK Stéphanie, « Prendre la démocratie électronique au sérieux. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne », dans Forey E. et Geslot C. (dir.), *Internet, machines à voter, démocratie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2011, p. 111-141.

exprime l'impossibilité d'appréhender le phénomène de la participation en ligne avec une seule théorie.

L'exécutif de la Ville de Paris utilise beaucoup Internet dans ses concertations sur Internet à propos de l'aménagement de la Ville. Après avoir vu d'une manière large les perspectives théoriques sur la participation en politique, nous allons voir comment l'exécutif de la Ville de Paris utilise les dispositifs participatifs et comment les parisiens se les réapproprient.

B. Le budget participatif de la Ville de Paris 2014 et 2015 : un outil de valorisation des projets de mandature

Lors de sa première année de mandature, Anne Hidalgo a mis en place un « budget participatif », largement médiatisé. Chaque année, l'administration propose aux parisiens de voter pour des projets d'investissements, à hauteur de 5 % du budget d'investissement de la ville, soit un demi-milliard d'euro jusqu'en 2020. Le fonctionnement de ces budgets participatifs est très différent en 2014 et en 2015⁶⁵. Nous étudierons tout d'abord le premier budget, qui ne proposait de voter que parmi 15 projets proposés par l'équipe municipale, à travers l'angle des bâtiments végétalisés. Nous verrons ensuite la seconde édition du budget participatif, actuellement en cours, qui est bien plus ambitieuse en termes démocratiques, car les parisiens ont pu proposer eux-même des projets pour lesquels voter.

i) Le budget participatif de 2014 : légitimation et valorisation d'un objectif de campagne

⁶⁵ Mairie de Paris, *Paris Budget Participatif* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Les budgets participatifs « permettent à des citoyens non élus de prendre part à la conception ou à la répartition de finances publiques », selon la définition d'Amélie Flamand et d'Héloïse Nez dans leur article « La genèse des budgets participatifs »⁶⁶. Ce dispositif a été inventé en 1989, dans la ville brésilienne de Porto Alegre, et s'est diffusé vers les années 2000 sur le continent Européen. Ils ont des formes très différentes à travers le monde, souvent révélatrices des conceptions managériales des hommes et femmes politiques les mettant en place.

Le budget participatif de la Ville de Paris en 2014, a permis pour la première fois à l'échelle municipale de laisser les Parisiens décider de l'utilisation du budget d'investissement de la Ville de Paris. Ce n'est en réalité pas la première expérience de budget participatif à Paris, car en 2002, la mairie du 20^e arrondissement avait mis en place un « *budget participatif de la voirie* »⁶⁷, destiné à co-élaborer le budget sur les investissements de voirie avec des militants politiques, des représentants associatifs, et des habitants tirés au sort sur listes électorales. La proposition « Des jardins sur les murs »⁶⁸, est celle qui a récolté le plus de votes parmi les autres sujets d'investissement. La communication de ce projet a été très soignée. Le budget participatif a été considérablement mis en valeur par de nombreux articles sur le site paris.fr, sur les réseaux sociaux, ainsi que dans une campagne d'affichage dans Paris. Ces deux dispositifs ont également été largement couverts par les médias.

La manière dont le budget participatif de 2014 a été voté est très critiquable. L'opérativité sociale était très faible : il y a eu très peu de participation. Le budget participatif de 2014 a recueilli le vote de moins de 2% de la population parisienne. Le fait qu'il y a eu une communication considérable, bien qu'il y ai eu si peu de participants, fait penser qu'il s'agit avant tout d'une communication d'affichage. La mobilisation des parisiens sert alors de légitimation des actions de la Mairie de Paris, en les inscrivant dans un processus

⁶⁶ FLAMAND Amélie, NEZ Héloïse, « La genèse des budgets participatifs, » dans BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves (dir.), *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, 320 p.

⁶⁷ NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie* 2011/4 (Vol. 2), p. 387-404. p. 389

⁶⁸ « Budget participatif : bientôt, 41 jardins pousseront sur les murs ». Dans : *Paris* [en ligne]. DICOM. 13 avril 2015. Date de mise à jour : 21 août 2015. [Consulté le 05 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/actualites/budget-participatif-bientot-41-jardins-pousseront-sur-les-murs-31>

démocratique. Cette communication met en exergue les réalisations effectives de la Mairie, souligne des actions concrètes, réalisées avec le soutien des parisiens ayant voté pour ces projets. De plus, chaque parisien pouvait voter pour cinq projets sur les quinze proposés au vote. Neufs ont finalement été retenus. La sélection étant très faible, y avait donc une très forte probabilité pour que chaque participant voit plusieurs des projets pour lesquels il a voté se réaliser.

On peut également noter le fait qu'il n'est inscrit nulle part que parmi ces projets, certains étaient des promesses de campagne d'Anne Hidalgo. Ainsi, sa promesse de campagne de végétaliser 100 hectares de bâtiments est présentée comme un projet innovant et non pas comme un objectif de mandature. Les parisiens n'auraient sans doute pas apprécié de constater qu'ils votent pour financer la végétalisation des bâtiments, ce qu'Anne Hidalgo s'était engagée à réaliser de toute manière d'ici 2020.

Si l'édition 2014 du budget participatif avait une portée démocratique très limitée, il offre une plus grande liberté d'expression dans l'édition de 2015.

ii) Le budget participatif de 2015 : la réappropriation des arguments en faveur des bâtiments végétalisés par les habitants

En 2015, le budget voté séparera les projets à l'échelle de la ville (trente-sept millions d'euros) et des arrondissements (trente-huit millions d'euros). Contrairement au budget participatif de 2014, les projets sont proposés par les parisiens eux-même ou des associations, sur la plateforme internet idee.paris.fr. Plus de 5 000 projets ont été proposés. Ils ont ensuite été étudiés par les services de la Ville de Paris, de manière à vérifier leur faisabilité. Lorsque plusieurs projets étaient similaires, ils ont été regroupés. Enfin, les parisiens pourront voter en septembre pour 10 projets pour leur arrondissement et 10 projet pour Paris. Sur 547 projets proposés à l'échelle de l'arrondissement, il y a actuellement 64 projets touchant à l'environnement. Cette thématique de l'environnement est la troisième en quantité de propositions retenues, sur un total de 13 thèmes, après les thématiques « cadre de vie » et « éducation et jeunesse ». À l'échelle de Paris, 77 projets ont été proposés, répartis dans 11 thèmes différents. Le thème « nature en ville » est également le troisième en quantité de proposition retenues, après les thématiques « Cadre de vie » et « culture et

patrimoine ». Le fait que ce sujet de la nature soit un des sujet ayant le plus de propositions retenues, montre à la fois l'importance que l'administration Ville de Paris accorde à ce sujet, et également la quantité de propositions reçues provenant des Parisiens. Selon une étude de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, 22 % des projets proposés concernent la Direction des Espace Verts et de l'Environnement, ce qui en fait la deuxième direction la plus touchée par les projets du budget participatif, après la Direction de la Voirie et des Déplacements (31 %). On voit donc la place primordiale de l'environnement et de la nature en ville dans les projets proposés par la direction de la démocratie de la Ville de Paris au budget participatif.

Méthodologie

J'ai souhaité étudier les propositions des parisiens et des associations dans le cadre des bâtiments végétalisés, avant qu'ils ne soient triés par l'administration de la Ville de Paris. Sur les 5 000 projets proposés en tout initialement sur la plateforme internet, 557 concernent des projets de végétalisation dans Paris. Parmi ces projets, j'ai choisi un corpus de 35 propositions, provenant toutes de la plateforme Internet idee.paris.fr⁶⁹. J'ai choisi ces propositions en fonction de deux critères :

- leur sujet. Les propositions traitent impérativement des murs ou des toits végétalisés
- la longueur de leur argumentation. Une grande partie des projets proposés était très peu développés. J'ai donc choisi des propositions longues, de manière à avoir plus de probabilité d'étudier des arguments développés.

J'ai étudié ce corpus de manière quantitative et qualitative. J'ai créé un tableau⁷⁰, dans lequel j'ai classé tous les arguments en faveur des bâtiments végétalisés. La plupart du temps, un projet comporte plusieurs arguments différents : un même projet peut donc être à la fois comptabilisé dans la catégorie « lutter contre les incivilités », et dans la catégorie « favoriser la biodiversité ». Je n'ai comptabilisé un argument dans une catégorie que lorsque l'association était clairement établie entre les bâtiments végétalisés et un bienfait un particulier. Mon analyse quantitative fait ressortir les arguments qui ressortent le plus

⁶⁹ Mairie de Paris, *Paris Budget Participatif* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

⁷⁰ Voir Annexe 2 : Tableau d'analyse quantitative et d'extraits de participations d'internautes au Budget Participatif de la Ville de Paris, édition 2015

fréquemment. Mon analyse qualitative analyse le discours proposé, en faisant notamment ressortir certaines expressions marquantes.

Après avoir longuement étudiée le discours argumentatif venant d'Anne Hidalgo, de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, ou d'autres directions de la Ville de Paris en première partie, je souhaite analyser quels arguments ont été mis en avant par les habitants souhaitant mettre en place ce projet. Y-a-t-il des différences majeures entre les arguments mis en place par la municipalité, et ceux des citoyens ? Comment les habitants s'approprient-ils le projet de végétaliser les bâtiments ?

Deux exemples de textes de parisiens que j'ai analysés sont visibles dans les pages suivantes.

VÉGÉTALISER LES MURS SOUS LE PONT DE LA PETITE CEINTURE RUE DE LAGNY

 A l'étude

 Tout Paris

 Cadre de vie

Objectif de l'idée

Améliorer le cadre de vie sur le plan esthétique et environnemental

Descriptif de l'idée proposée

En végétalisant les murs sous le pont de la petite ceinture de la rue de Lagny, on peut embellir ce passage. On peut aussi en partie améliorer la qualité de l'air grâce aux végétaux capables de filtrer les particules. Végétaliser les murs de part et d'autre de la rue est une manière complémentaire et harmonieuse de penser l'espace vert en ville, et de valoriser cet endroit qui semble à l'abandon.

Situation actuelle - diagnostic

Un passage sombre, sale, et qui peut sentir mauvais, avec des murs sans charme, voir très laids. Le pont se situe à proximité du boulevard Davout et du dépôt de bus RATP et il n'y a aucun élément de verdure à cet endroit ou à proximité. Les collégiens de l'annexe Cristino Garcia du collège Lucie Faure empruntent quotidiennement ce passage triste et pollué, de même que toutes les personnes qui sont rattachées au Centre St Blaise de la Caisse Primaire maladie qui se trouve juste à côté du pont.

Le projet a déjà été expérimenté au sein d'un autre organisme?

On a déjà végétalisé des ponts, comme le pont de la rue de Rottembourg dans le 12ème, mais on ne trouve pas d'exemple de végétalisation des murs sous le pont.

Lieu précis

Pont de la petite ceinture rue de Lagny

Impact social



Impact environnemental



Figure 6 : Exemple n°1 de proposition d'internaute au budget participatif 2015 analysée

VÉGÉTALISATION DES 2 MURS AVEUGLES

... A l'étude

🌿 Environnement

📍 8e arrondissement



Objectif de l'idée

Embellir et rendre plus attractive la rue de Ponthieu située à la sortie des galeries des Champs-Elysées

Descriptif de l'idée proposée

Embellir et rendre plus attractive la rue de Ponthieu située à la sortie des galeries des Champs-Elysées (Galerie des Champs, du Claridge, Arcades du Lido, Galerie 66) afin de concilier la cohabitation entre touristes, noctambules, employés travaillant dans le quartier et riverains et valoriser l'arrière de « la plus belle avenue du monde » - Installer deux murs végétaux, un à la hauteur du 47, à la sortie de la Galerie 66 Champs Elysées, l'autre à la hauteur du 64 dès la fin des travaux. - Installer des poubelles et des cendriers tout au long de la rue, pour les personnes qui descendent de leur bureau fumer (jour) et les fêtards (nuit)

Situation actuelle - diagnostic

La rue de Ponthieu est sombre, extrêmement sale et très « grise ». Le matin, on a les restes de la vie nocturne (détritus, mégots, etc.) et la saleté de cette rue n'incite pas les passants qui viennent dans la journée à être plus respectueux de la propreté de la rue de Ponthieu. Outre cette saleté, on ne voit pas un seul point de verdure, à part les devantures des deux fleuristes installés rue de Ponthieu. Cela rend cette rue peu attractive, alors que tous les touristes qui viennent sur les Champs-Elysées l'empruntent et sont choqués par le contraste avec « la plus belle avenue du monde ».

Figure 7 : Exemple n°2 de proposition d'internaute au budget participatif 2015 analysée

Nicolas Benvegnu et Mathieu Brugidou dans leur article « Prendre la parole sur Internet »⁷¹, remarquent que les internautes qui prennent la parole sur Internet dans le cadre d'un débat public ajustent leurs interventions selon une « *grammaire de l'action publique* »⁷². Celle-ci est définie par trois conditions : une montée en généralité des énoncés compatibles avec le bien commun, une montée en compétence dans la proposition de mesures et une

⁷¹ BENVEGNIU Nicolas, BRUGIDOU Mathieu, « Prendre la parole sur Internet. Des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux* 2008/4 (n° 150), p. 51-82.

⁷² Ibid, p. 56

plus grande utilisation de termes technico-économiques, un recours récurrent à un langage de l'action. Ils remarquent que les contributions des participants qui ne parviennent pas à se plier à cette mise en forme sont abandonnées ou rejetées. Ces conditions d'expressions proviennent des outils utilisés pour les débats, qui privilégient ces objectifs. Sur le site Internet du budget participatif, avant de rédiger une proposition, chaque participant est invité à consulter le mode d'emploi, sur lequel il est inscrit plusieurs injonctions à respecter cette « grammaire de l'action publique », par exemple : « *Je m'assure que mon projet est éligible dans le cadre du budget participatif : il relève de l'intérêt général, et ne peut donc en aucun cas comporter des éléments à caractère commercial ou publicitaire.* » ; « *Je poste UN PROJET et non pas une idée ou un souhait ; je m'efforce donc d'être le plus précis possible pour décrire l'investissement que je souhaiterais voir réalisé.* »⁷³. Les parisiens sont donc fortement incités à proposer des projets cohérents et bien construits, ce qui peut aussi entraîner à entraver leur créativité et la manière dont ils s'expriment.

Résultats de l'analyse

J'ai principalement axé ma première partie sur les arguments à forte valeur ajoutée symboliques. Un des faits les plus marquant est que presque toutes les communications mises en place par la DEVE ou la Ville de Paris sur les bâtiments végétalisés mettaient en avant les atouts d'isolation des bâtiments. Ces aspects qui sont d'ordre technique et très pragmatiques, sont très peu mis en avant par les parisiens.

L'agriculture urbaine est mise en avant dans une part importante des discours institutionnels sur le sujet. En revanche, cet argument est très peu évoqué par les parisiens. Le peu de fois où il est mentionné, (trois occurrences sur trente-cinq) c'est toujours dans le cadre des écoles : ils souhaitent mettre en place des espaces de jardinage ou des potagers dans les écoles, qui seraient cultivés par les enfants et qui « *invitent à la culture, au jardinage* ». Cet apprentissage semble donc être plus valorisé et plus utile pour les enfants que pour les adultes. Ce qui m'a frappé lors de cette étude, c'est qu'un tiers des projets (34%) étaient proposés à proximité ou dans des maternelles, des écoles, des collèges ou des lycées (douze cas sur trente-cinq). Les bâtiments végétalisés sont ainsi vus comme un «

⁷³ « Budget participatif : mode d'emploi ». Dans : Mairie de Paris, *Paris Budget Participatif* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

aménagement indispensable au bien-être des enfants », qui permettent de « *renforcer la sensation de nature en école* ». Un autre habitant indique que la présence de nature dans les écoles « *procure tout un tas d'avantages et de bienfaits !* ». Les végétaux sont ainsi vus comme nécessaires au développement des enfants, dans les représentations collectives. Alain Corbin, dans son livre *La Douceur de l'ombre*⁷⁴, consacre un chapitre entier aux liens que différents artistes ont établis entre le souvenir de l'enfance et les arbres : « *La présence de l'arbre connu fait se ressouvenir sciemment, avec délectation et souvent avec nostalgie des lieux, des temps et des émotions de l'enfance. Cette voie des retrouvailles des origines, ce lien avec les premières années ont été ressentis et dits depuis l'Antiquité.* ».⁷⁵

⁷⁴ CORBIN Alain, *La douceur de l'ombre. L'arbre, source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Fayard, 2013.

⁷⁵ Ibid, p. 1/10 du « Chapitre XII. Arbre et réminiscence » (livre numérique)

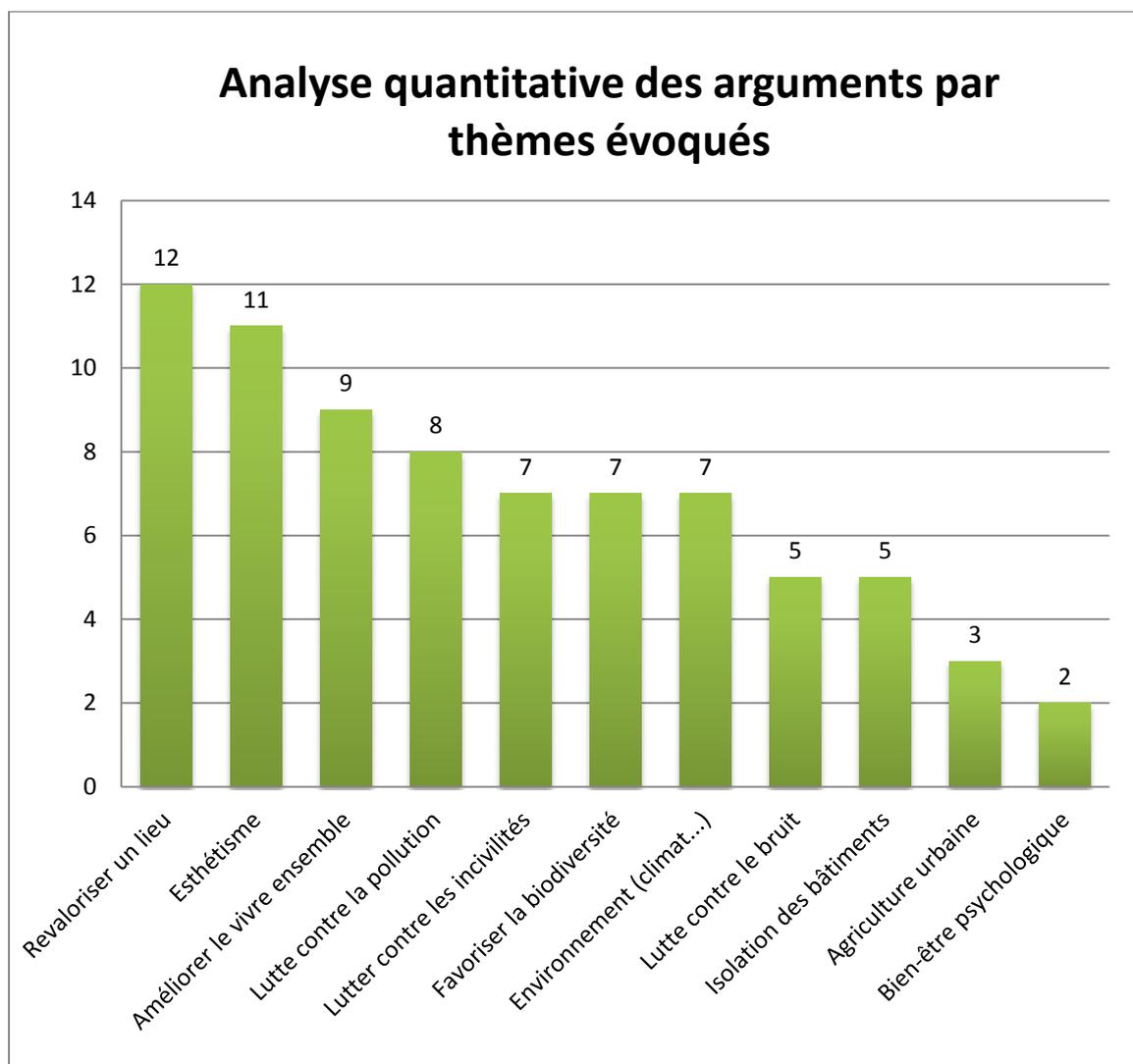


Figure 8 : Graphique d'analyse quantitative des arguments évoqués par thèmes par les internautes sur le budget participatif 2015

Très peu de propositions présentent l'agriculture urbaine comme un atout des bâtiments végétalisés (trois cas sur trente-cinq), mais ces propositions ont toujours été faites dans le cadre des écoles. En effet, la végétalisation des immeubles est vue comme un moyen « *d'éduquer à l'écologie urbaine* », de « *sensibiliser à l'environnement* » et d'avoir un « *impact pédagogique* ». L'apprentissage du jardinage par les enfants est très valorisé, comme s'il s'agissait de combler à un manque de leur éducation. Par ailleurs, un projet du budget participatif de Paris en 2014 installant des vergers pédagogiques dans des écoles a été voté. C'est le deuxième projet le plus populaire après « des jardins sur les murs », finançant l'installation de 40 murs végétalisés dans Paris.

Il est intéressant de constater qu'un des arguments principaux n'est jamais évoqué dans les publications provenant d'Anne Hidalgo, de la DEVE ou d'une autre direction de la Ville de Paris : la lutte contre les incivilités (mentionnée dans sept projets sur trente-cinq). Des habitants postulent que végétaliser un mur « éviterait de considérer le coin de mur comme urinoir » ou permettrait de « se prémunir des comportements incivilisés qui polluent le quartier ». Les habitants s'approprient donc le projet de végétaliser les bâtiments en utilisant des arguments qui leurs sont propres et en détournant l'utilité des bâtiments végétalisés selon le discours institutionnel, pour résoudre un problème qui les touche au quotidien. Dans ce cadre, les "savoirs d'usage" des citoyens sont particulièrement mis en valeur. Comme Héloïse Nez⁷⁶ le note, ces savoirs indiquent l'excellente connaissance des usages et du fonctionnement de leur territoire. On retrouve également l'idée que la nature est un pacificateur social dans plusieurs arguments.

On voit donc que le discours des habitants valorisant la végétalisation des bâtiments se différencie du discours institutionnels. Les parisiens se réapproprient le sujet, en valorisant des arguments qui leurs tiennent à cœur (la revalorisation d'un quartier dégradé, avoir une rue propre, faire découvrir le jardinage aux enfants citadins...), en ignorant les arguments institutionnels que met en avant l'exécutif parisien (ville intelligente, agriculture urbaine...).

Pour conclure sur le budget participatif de 2015, on peut noter que le fait que les parisiens eux-même proposent leurs propres idées pour le budget participatif est légitimera d'autant plus les projets qui seront votés. L'exécutif de la Ville de Paris a pourtant été très actif dans l'organisation de ce dispositif participatif, puisqu'il a sélectionné les projets qu'il sera possible de voter. Malgré tout, cette action est très peu mise en avant, de manière à insister uniquement sur l'aspect démocratique et participatif de ce budget.

Après cette analyse du budget participatif de 2014 et 2015, nous allons étudier la myriade d'outils participatifs et de proximité autour de la végétalisation de Paris ont été mis en place et ce que cela implique pour la stratégie de management territorial.

⁷⁶ NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie* 2011/4 (Vol. 2), p. 387-404. p. 392

C. Les dispositifs mis en place pour mobiliser autour de la végétalisation des bâtiments : l'importance de la proximité et de la participation

La promesse d'Anne Hidalgo de végétaliser 100 hectares de toits et de murs s'avère difficile à réaliser, pour deux raisons. Premièrement, ce projet est cher : il est estimé à environ 130 millions d'euros. Deuxièmement, pour des raisons techniques, seul les toits plats sont adaptés à la végétalisation. Or, une étude de l'atelier parisien d'urbanisme a démontré qu'uniquement 14 hectares de toits pouvant aisément être végétalisés appartenaient à la ville. Il s'agit donc de convaincre, par un dispositif de communication, des propriétaires privés parisiens et des entreprises de végétaliser leurs immeubles, et de payer pour cela. Ce dispositif est composé d'une myriade de micro dispositifs. Loin de faire l'objet d'une unique campagne de communication bien identifiable, il est composé de multiples petits éléments. Ces différents acteurs sont parfois difficilement identifiables au sein de la Mairie : la DEVE, la DICOM, le cabinet de la Maire... La plupart du temps, plusieurs directions mettent en place un seul projet. J'ai établi une cartographie de ces différents dispositifs, afin de mieux comprendre comment ils s'imbriquent. Enfin, j'étudierai comment l'exécutif parisien tente d'instaurer une relation de partenariat avec les habitants et les entreprises dans le cadre de la végétalisation des bâtiments.

i) Théorie de l'analyse des dispositifs

Michel Foucault présente ainsi la notion de dispositif : « *Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref: du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau que l'on peut établir entre ces éléments. Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes. (...) Entre ces éléments, discursifs ou non, il y a comme un jeu, des changements de position, des modifications de*

fonctions, qui peuvent, eux aussi, être très différents. Troisièmement, par dispositif, j'entends une sorte – disons – de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. »⁷⁷ Cette citation exprime bien que la manière dont les dispositifs s'agencent entre eux est primordiale à étudier. Michel Foucault revient également sur l'importance de la fonction stratégique d'un dispositif.

Daniel Peraya définit ainsi l'analyse des dispositifs⁷⁸ : *« Nous proposerons donc les éléments de définition suivants : un dispositifs est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique enfin, ses modes d'interaction propres. L'économie d'un dispositif – son fonctionnement – déterminée par les intentions, s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives des sujets. On le voit, ainsi définie la notion de dispositif semble taillée à l'exacte mesure de la description des formes de communication médiatisée. »*

Jean-Pierre Meunier souligne également l'importance des interdépendances entre dispositifs dans son article « Dispositif et théories de la communication: deux concepts en rapport de codétermination »⁷⁹ : *« Mais les dispositifs, en fait, ne sont pas isolables. Tous s'enchâssent au contraire les uns dans les autres, constituant un vaste réseau à l'intérieur duquel on est toujours situé. Un débat télévisé est un microdispositif à l'intérieur d'un macro-dispositif, lui-même en rapport d'interdépendance avec les dispositifs économiques et politiques typiques de nos sociétés. »*. Dans mon étude, il y a également une multitude de micro-dispositifs, impossibles à isoler, dont l'ensemble forme un macro-dispositif.

⁷⁷ « Le jeu de Michel Foucault », entretien avec Michel Foucault paru dans *Ornicar* en 1977, repris dans *Dits et écrits*, Paris, Galimard, 2001, tome II, p. 298-299.

⁷⁸ PERAYA Daniel, « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », *Hermès*, n°25, 1999, (numéro thématique dirigé par G. Jacquinot et L Monnoyer, Le dispositif: entre usage et concept), p. 153

⁷⁹ MEUNIER Jean-Pierre, « Dispositif et théories de la communication: deux concepts en rapport de codétermination », *Hermès*, n°25, 1999, (numéro thématique dirigé par G. Jacquinot et L Monnoyer, Le dispositif: entre usage et concept), p. 85.

ii) La cartographie des dispositifs d'incitation à la végétalisation des bâtiments

Pour mieux comprendre comment s'agencent les différents dispositifs, je les ai classés sur un graphique selon deux critères : s'ils étaient participatif (dans l'axe des abscisses) et s'ils étaient de proximité (dans l'axe des ordonnées). Par proximité, j'indique que l'échelle d'action n'est pas au niveau de la ville, mais au niveau de la rue, du quartier ou de l'arrondissement. Les dispositifs sont inscrits en bleu lorsque ce sont des outils présents exclusivement sur Internet et en rouge lorsqu'ils sont disponibles sur Internet, mais pas uniquement (par exemple lorsqu'il était possible de voter en ligne ou directement dans les Mairies pour le budget participatif de 2014, lorsqu'il y a eu des réunions de concertations sur le PLU en plus du site Internet ou lorsque des guides d'informations sont disponibles en version imprimée et numérisée).

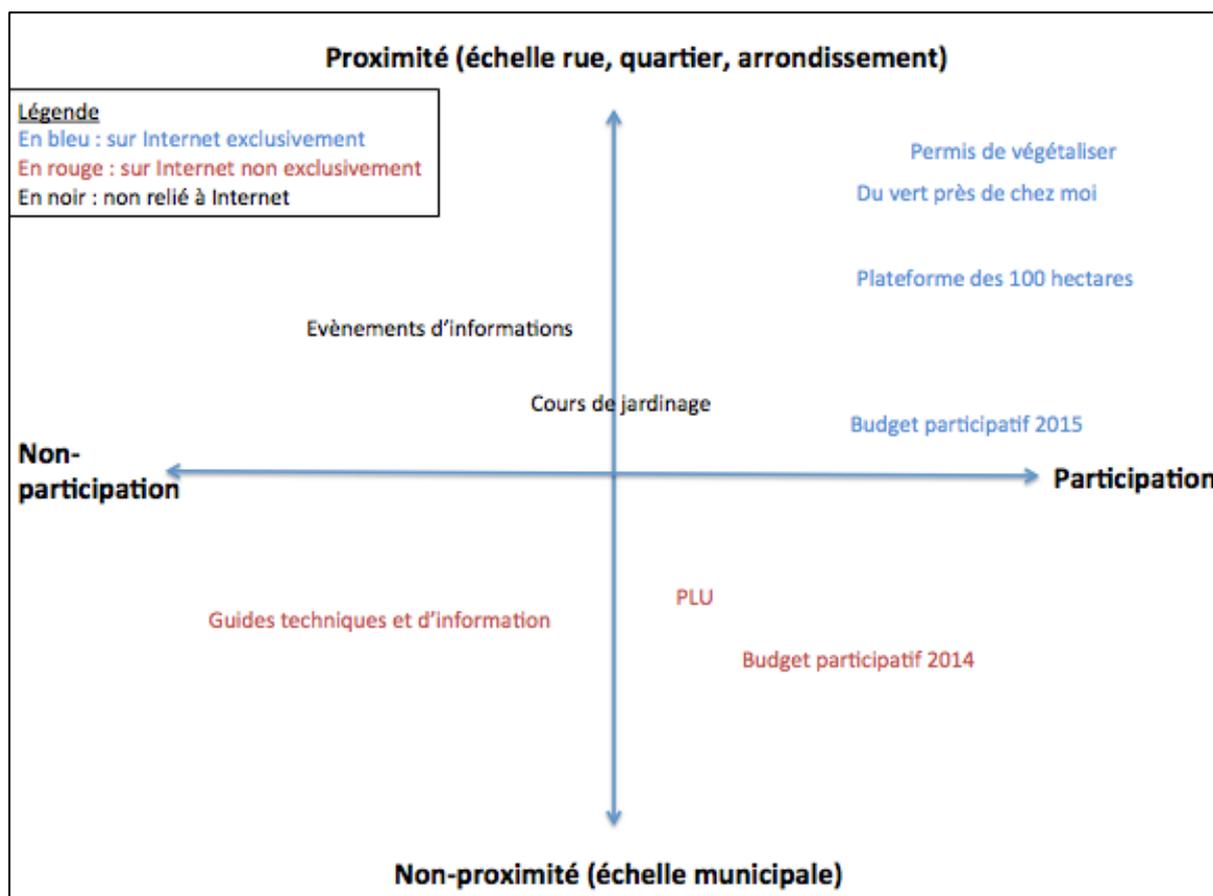


Figure 9 : Cartographie des dispositifs mis en place pour parvenir à l'objectif des 100 hectares de murs et toits végétalisés

Ces dispositifs de communication d'incitation à la végétalisation des bâtiments sont donc scindables en deux grands groupes. Le premier groupe rassemble les événements et les guides techniques sur la végétalisation des bâtiments. Leur objectif est de donner des informations concrètes et techniques sur la manière de végétaliser des bâtiments. L'information est alors beaucoup plus pragmatique. La communication est également beaucoup moins soignée que celle des opérations de démocratie participative. Le second regroupe les opérations de démocratie participative, valorisant la végétalisation des bâtiments par la mairie de Paris. Ces opérations de démocratie participatives ont souvent une communication très soignée et homogène.

iii) Les événements et guides techniques : un objectif d'efficacité pour inciter des cibles déjà sensibilisées à végétaliser leurs bâtiments

De nombreux événements et guides techniques d'information ont été mis en place pour informer différentes cibles susceptibles de créer ou de financer des murs et des toits végétalisés. Ces outils ont été mis en place par des acteurs très hétérogènes au sein de la Mairie de Paris. Chaque acteur s'adresse à une cible différente :

- Les Acteurs du Paris Durables⁸⁰ (organe de la DEVE) ont pour cible les associations, les particuliers et les petites entreprises parisiennes qui ont pour intérêt le développement durable et de l'environnement ;
- L'Agence Parisienne pour le Climat⁸¹ (APC) a pour cible les propriétaires, copropriétaires et toutes les personnes centrées sur la construction des bâtiments écologiques parisiens ;
- Main Verte, un programme de conférences et de cours de jardinages mis en place par la DEVE, a pour cible les jardiniers amateurs ;

⁸⁰ Mairie de Paris, *Acteurs du Paris durable* [en ligne]. DEVE. [Consulté le 10 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.acteursduparisdurable.fr>

⁸¹ Mairie de Paris, *Agence Parisienne du Climat* [en ligne]. Agence parisienne du climat. [Consulté le 10 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.apc-paris.com>

- L'université des cadres a pour cible les cadres de la Ville de Paris ;
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris⁸² (CAUE) a pour cible les architectes et urbanistes parisiens ;
- La Direction de la Communication (DICOM) cible généralement le grand public parisien.

Chacun de ces acteurs a mis en place sa propre communication envers ses cibles traditionnelles, en utilisant des méthodes de communication qui lui sont propres. On observe un grande hétérogénéité dans le traitement des informations incitant à végétaliser les bâtiments dans la Mairie de Paris. La communication est même parfois très amateur.

Il n'y a pas de procédure généralisée pour l'annonce des événements liés à la végétalisation des bâtiments. Certaines annonces sont faites sur l'agenda d'un site internet de la Mairie de Paris, d'autres annonces sont faites par le biais d'une affiche. Les sites Internet où ces annonces sont mises en ligne sont aussi variés que les acteurs qui les organisent. Il n'y a donc pas de concertation d'un service à l'autre de la Mairie de Paris sur la manière dont sont annoncés les événements. L'objectif principal de ces événements est de viser les cibles traditionnelles de chaque service pour leur donner des informations concrètes et techniques. La valorisation de l'objectif de mandature de réaliser 100 hectares de murs et de toits végétalisés n'est pas une préoccupation. Les cibles touchées par ces événements sont d'ailleurs déjà sensibilisée : ce sont des architectes, des propriétaires, ou des personnes investies dans la cause environnementale. Ces événements n'ont pas été mis particulièrement en valeur, ce qui laisse supposer que seules des personnes s'intéressant déjà à la végétalisation des bâtiments viennent à ces événements. Ces événements servent donc de relai pour parvenir à des transformations concrètes de la ville.

Tous ces événements ont donc une opérativité limitée pour la mandature. Il est parfois difficile de savoir si ces acteurs sont associatifs, indépendants, ou s'ils appartiennent réellement à la Ville de Paris. Cela engendre une confusion : on n'attribue pas le bénéfice tiré de ces événements à la Mairie de Paris, mais directement à l'acteur qui l'a organisé. Il est également intéressant de constater que tous ces outils sont présentés comme une mise à disposition au service des parisiens. Ces ateliers ou conférences sont par ailleurs gratuites. En réalité, donner des informations (via des conférences ou un guide technique) est bien moins cher pour la municipalité que de réaliser un bâtiment végétalisé.

⁸² CAUE Île-de-France, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris* [en ligne]. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.caue75.fr>

Je vais désormais étudier comment l'exécutif parisien tente d'instaurer une relation de partenariat avec les habitants et les entreprises dans le cadre de la végétalisation des bâtiments, via les outils de démocratie participative.

iv) Les dispositifs de démocratie participative : vers un urbanisme participatif numérique

Outre les budgets participatifs de 2014 et 2015 déjà étudiés, il y a plusieurs processus de démocratie participative destinés aux parisiens : l'opération « Du vert près de chez moi », la consultation du PLU, le permis de végétaliser, la plateforme internet des 100 hectares...

Ces dispositifs sont tous des outils d'urbanisme participatif. Ils sont également tous présents sur Internet. Ces dispositifs s'appuient sur le savoir d'usage des habitants, mais également sur leur volonté de végétaliser par eux même leur quartier.

Héloïse Nez, dans son article « Nature et légitimés des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris »⁸³ définit ainsi les savoirs citoyens : « *l'ensemble des connaissances, des expériences et des techniques, c'est-à-dire non seulement les ressources cognitives (savoirs au sens strict) mais aussi les habiletés pratiques (savoir-faire), que peut mobiliser un acteur qui ne dispose ni d'un statut d'élu, ni d'un statut de professionnel lorsqu'il intervient dans les dispositifs participatifs. Nous distinguons ainsi les savoirs citoyens des savoirs institutionnels, portés par les élus (dont la légitimité est fondée sur le suffrage universel) ou les professionnels (considérés comme des experts, c'est-à-dire des individus dotés d'un savoir spécifique et occupant une position reconnue de spécialiste), même si les parcours individuels montrent que les frontières ne sont pas toujours aussi étanches entre les différents types d'acteurs et de savoirs.* » Héloïse Nez distingue dans cet article six types de savoirs citoyens mobilisables dans l'urbanisme participatif. La catégorie mobilisée ici par l'exécutif de la Mairie de Paris est le « savoir d'usage » : « *S'appuyant sur l'expérience et la proximité, ils se réfèrent à la connaissance*

⁸³ NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie* 2011/4 (Vol. 2), p. 387-404. p. 389

*qu'a un individu ou un collectif de son environnement immédiat. »*⁸⁴. C'est le type de savoir le plus mobilisé dans l'urbanisme participatif.

La nature en ville est un sujet qui se prête particulièrement bien à l'urbanisme participatif. L'agence de communication publique', où j'ai réalisé mon second stage, a conçu un site Internet pour accompagner la modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris⁸⁵. Ce site Internet (www.imaginons.paris) a un design permettant la concertation d'une manière très encadrée. Tous les outils classiques de la participation en ligne y sont intégrés : la cartographie participative, le forum de débat en ligne, le mur d'images... Trois grandes thématiques étaient ouvertes à la participation : environnement, logement et ville innovante et attractive. 50% des contributions totales concernaient l'environnement. Parmi tous les sujets débattus dans la partie environnement, 50% concernaient le sujet « Où et comment aider la nature à s'installer à Paris ? ». Parmi une multitude de sujet, on voit donc que la nature en Ville est un sujet primordial pour les habitants. Le sujet des murs végétalisés ressorti plusieurs fois par les internautes. J'ai relevé cette intervention, particulièrement intéressante d'un internaute : « *La végétalisation est un terme à la mode. Le toit végétalisé est un gadget qui plaît beaucoup aux ingénieurs mais pour qu'il soit efficace, il doit être durable et répondre à certaines obligations. Ceux-ci ne doivent pas servir de prétexte pour ne pas offrir de nouveaux espaces verts aux parisiens.* ». Les contributions apportées sur le site Internet permettront de réaliser un bilan, dont les conclusions et propositions contribueront à modifier le Plan Local d'Urbanisme. La manière dont ces propositions seront réellement utilisées n'est pas indiquée précisément. L'impact de la participation des internautes sur ce site semble donc très mineur. De plus, l'opérativité sociale de ce projet est très faible : il y a eu 2200 contributions, soit 0,07 % de la population parisienne.

En 2014, l'exécutif parisien a lancé l'application « Du vert près de chez moi »⁸⁶, permettant aux Parisiens d'indiquer des lieux dans leur quartier qui pourraient être végétalisés. Il finance la végétalisation de 209 points dans Paris, parmi des lieux proposés par les parisiens via une application mobile et un site Internet. La communication de ce

⁸⁴ Ibid, p. 392

⁸⁵ Mairie de Paris, *Modification du plan local d'urbanisme de Paris* [en ligne]. Stratéact'. [Consulté le 20 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.imaginons.paris>

⁸⁶ « Du vert près de chez moi ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

projet a été très soignée. Une charte graphique a été créée spécifiquement pour ce projet. Il a été considérablement mis en valeur par de nombreux articles sur le site paris.fr, sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un communiqué de presse. Cette opération permet de légitimer la réalisation de la promesse de campagne d'Anne Hidalgo, en lui donnant un soutien démocratique. L'opérativité sociale est encore plus faible que pour le budget participatif de 2014 : il y a eu 1500 propositions formulées pour l'opération « Du vert près de chez moi », soit 0,05 % de la population parisienne. Malgré cette très faible participation, il est inscrit sur le site Internet de la Ville de Paris « *Cette participation record démontre la forte attente des Parisiens en matière de végétalisation de proximité.* ». Malgré la faible participation, on voit ici que les savoir d'usages des citoyens sont réellement utilisés. La bonne connaissance des habitants dans leur territoire et dans les lieux qu'il serait judicieux de végétaliser est réellement utilisée. A travers cet outil, il y a un réel partenariat qui s'établit entre l'exécutif et les habitants pour végétaliser la Ville.

La Ville de Paris a récemment mis en place un "permis de végétaliser"⁸⁷ qui fournit aux parisiens, à leur demande, un kit de plantation comprenant de la terre végétale ainsi que des graines. Les « citoyens-jardiniers » doivent en échange signer une Charte de végétalisation, qui les engagera à utiliser des plantes locales favorisant la biodiversité de Paris, à ne pas recourir à des pesticides et à veiller à l'esthétique et à l'entretien des plantes. Avec le permis de végétaliser, la Mairie de Paris délègue aux habitants sa compétence de végétaliser la Ville. On peut imaginer qu'à l'avenir, si des habitants se plaignent de vivre dans un environnement trop minéral, l'exécutif pourra proposer ce « kit de végétalisation ». Avec ce programme, l'entretien des végétaux sur l'espace public se fait par les particuliers, ce qui entraîne une réduction des coûts pour la Mairie. Ce dispositif de communication mis en place par la DEVE et l'équipe d'Anne Hidalgo montre un fonctionnement hybride, entre celui d'une association, voir d'un mouvement contestataire et celui d'une collectivité territoriale. En effet, initialement, la végétalisation par les citoyens d'une ville vient du mouvement écologiste protestataire "Guerilla Gardening". Ce mouvement inscrit dans son manifeste⁸⁸ : « *L'espace public est un immense terrain de jeu, un monde que*

⁸⁷ « Le Permis de végétaliser ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

⁸⁸ « Un manifeste de Guérilla jardinière ! ». *Guerilla Gardening France* [en ligne]. [Consulté le 29 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://guerilla-gardening-france.fr/wordpress/querilla/des-manifestes/>

nous souhaiterions réinventer afin de le vivre pleinement. La rue n'est plus qu'une structure organisée par et pour les exigences de l'économie et de la croissance. Pourtant, l'espace public devrait être organisé selon les exigences de la démocratie et être vécu par chacun de nous. Il n'est pas aménagé pour être appropriable et c'est aujourd'hui la police, les services propreté et les encadrants culturels qui s'en occupent. Avec nos plantes, nos graines et nos outils, nous allons le squatter. [...] Nous refusons que le droit au jardinage, à l'espace et à la liberté d'agir ne soient que pour les personnes ayant une maison à la campagne, surtout dans une ville qui regorge d'espaces abandonnés. » L'exécutif de la Ville de Paris reprend donc cette idée, issue d'un mouvement écologiste protestataire. De cette manière, l'exécutif autorise ce mouvement, et se s'approprie ces idées pour l'utiliser. Cela permet également à la ville de contrôler, et superviser la végétalisation sauvage.

Une "plateforme de 100 hectares" est en cours de création à la DEVE. Ce site Internet aura pour objectif de donner des conseils aux particuliers et surtout aux entreprises pour qu'ils végétalisent leurs bâtiments. La DEVE souhaite également mettre en place sur ce site un compteur du nombre d'hectares déjà végétalisés. Anne Hidalgo, en 2015, dans le Cahier de chaire immobilier et développement durable : « *Nous voulons désormais aller plus loin et convaincre les bailleurs et les constructeurs privés d'intégrer la végétalisation dans les immeubles à construire.* ». Cet outil vise à instaurer une relation de partenariat entre les entreprises et la ville et à les engager dans le domaine de la végétalisation des bâtiments.

Conclusion de la Partie 2

La promesse de campagne d'Anne Hidalgo est formulée ainsi « *100 hectares de toitures et façades seront végétalisés* ». En inscrivant cette formule au passif, Anne Hidalgo ne s'est pas engagée à faire végétaliser les bâtiments par la Ville de Paris, mais à faire en sorte qu'ils soient végétalisés, sans préciser par qui. En effet, la Ville de Paris mène des opérations de végétalisation sur une partie seulement des bâtiments, et se contente de donner des informations ou des outils aux parisiens et aux entreprises pour qu'ils réalisent le reste eux-mêmes. En effet, donner des informations (via des conférences ou un guide

technique) ou quelques graines (le “permis de végétaliser” est bien moins cher pour la municipalité que de réaliser un bâtiment végétalisé.

Les nombreux dispositifs d'urbanisme participatif et de démocratie participative mis en place, permettent de mobiliser les citoyens autour de ce projet et pour qu'ils se l'approprient. S'il est difficile de voir le réel impact de ces concertations sur la politique de la ville, on peut souligner le fait que l'équipe Hidalgo communique largement dessus. A Paris, la démocratie participative a en effet une forte visée communicationnelle, dans un désir d'afficher la contribution et l'implication des citoyens aux projets, de manière à ce qu'ils soient mieux acceptés. Cela donne une image démocratique positive de la manière dont la ville est gérée. Le fait qu'il y ai une communication considérable autour de ces dispositifs participatifs, bien qu'il y ai si peu de participants (2% des parisiens pour le budget participatif de 2014, 0,05% pour l'opération « du vert près de chez moi », 0,07% de participation pour la modification du PLU) peut faire penser qu'il s'agit avant tout d'une communication d'affichage. Malgré cela, on voit que la ville s'appuie réellement sur la participation des citoyens pour développer la végétalisation des bâtiments, notamment à travers leurs savoirs d'usage et leurs propositions de végétaliser la Ville.

Conclusion

Le bilan de la réussite de la promesse de campagne d'Anne Hidalgo de végétaliser 100 hectares de murs et de toitures à Paris se fera en 2020, à la fin de sa mandature. On peut cependant souligner les moyens mis en place pour mobiliser les citoyens à participer à ce programme de végétalisation de la Ville.

La stratégie de communication mise en place pour convaincre les habitants de s'investir dans la végétalisation de 100 hectares sur les murs et les toits de Paris passe avant tout par le discours institutionnel. Les arguments qui présentent ce projet de végétalisation sont extrêmement variés et permettent de concilier différents imaginaires, correspondant à différents groupes sociaux. Les arguments sont donc très consensuels, dans l'objectif d'attirer l'adhésion du plus grand nombre. Ainsi, les arguments présentent les bâtiments végétalisés comme écologiques, mais également créateurs de croissance économique (à travers l'agriculture urbaine), s'inscrivant dans le projet d'une "ville durable" et d'une "ville intelligente". Les préoccupations sociales ne sont pas délaissées, présentant la nature en ville comme un élément pacificateur. Les arguments institutionnels présentent également les bâtiments végétalisés comme un moyen de lutter contre le réchauffement climatique. Le projet prend alors une valeur hautement symbolique. En cette année 2015, avec l'organisation de la conférence pour le climat (COP 21) qui aura lieu en décembre à Paris, l'administration de la ville de Paris est dans la nécessité de prouver son dynamisme en matière environnementale. La végétalisation des bâtiments est un moyen de valoriser l'activité de la Ville dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Ce projet est une sorte de vitrine d'un projet de mandature plus large, permettant de démontrer l'engagement de la Ville.

Le dispositif de communication tend également à mobiliser les citoyens et les entreprises sur ce projet de végétalisation des bâtiments. Le dispositif repose prioritairement sur des mesures incitatives : des guides ou des conférences pour apprendre à végétaliser son bâtiment, le permis de végétaliser. De nombreux dispositifs participatifs sont mis en place pour faire la promotion de ce projet de végétalisation. Avoir le soutien démocratique de citoyens (même si la participation est très faible) permet de légitimer le projet. L'utilisation de l'urbanisme participatif permet de donner au citoyen un rôle à jouer dans la construction de la ville. Cela permet également d'utiliser les savoirs d'usage des citoyens pour savoir quels lieux végétaliser en priorité. A travers ces actions de communication, la ville de Paris tente

d'imputer la responsabilité de la végétalisation de la ville aux habitants. On peut imaginer que cela servira en cas de plainte des habitants de vivre dans une ville trop minérale : il pourra leur être répondu qu'ils ont de multiples outils à disposition pour végétaliser eux-mêmes la ville. De plus, cela permet à la ville de faire des économies. Ainsi, le management de la ville intègre entièrement les habitants dans le programme de développement de la végétalisation de la ville.

Bibliographie

Ouvrages

BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves (dir.), *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, 320 p.

BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte , «Repères», 2009, 128 pages

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 257 p.

CORBIN Alain, *La douceur de l'ombre. L'arbre, source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Fayard, 2013, 348 p.

DECHARNEUX Baudouin, NEFONTAINE Luc, *Le symbole*, Paris, Presses Universitaires de France , «Que sais-je ?», 2014, 128 p.

FOUCAULT Michel, *Dits et écrits*, tome II (1970-1975), Paris, Quarto/Gallimard, 2001, 1 708 pages.

KLECK Véronique, *Numérique & Cie, sociétés en réseaux et gouvernance*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 2006, 239 p.

KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin, coll. icom, série Discours et communication, 2012, 198 p.

LACAZE Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Presses Universitaires de France , «Que sais-je ?», 2012, 128 p.

MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, 6e éd., Paris, Presses Universitaires de France « Que sais-je ? », 2012, 128 p.

Articles universitaires

AURICOSTE Isabelle. « Urbanisme moderne et symbolique du gazon. » Dans: *Communications*, 74, 2003. Bienfaisante nature. pp. 19-32.

BACQUE Marie-Hélène et GAUTIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S.R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N°1, p36-66.

BENVEGNU Nicolas, BRUGIDOU Mathieu, « Prendre la parole sur Internet. Des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux* 2008/4 (n° 150), p. 51-82.

BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves. « L'impératif délibératif. », *Politix*. Vol. 15, N°57. Premier trimestre 2002. pp. 17-35.

CALENGE Christian . « Idéologie verte et rhétorique paysagère. », *Communications*, 74, 2003. Bienfaisante nature. pp. 33-47.

GOURGUES Guillaume, « Plus de participation, pour plus de démocratie ? », *Savoir/Agir*, 31, 2015, pp. 43-50.

GILLOT Gaëlle, « Du paradis à Dream Park, les jardins dans le monde arabe : Damas, Le Caire, Rabat. », *Annales de géographie* 4/2006 (n° 650), p. 409-433.

KRIEG-PLANQUE Alice, « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. », *Langage et société* 4/2010 (n° 134), p. 5-29

LIAGRE Romain et NONJON Magali, « Une cartographie participative est-elle possible ? », *EspacesTemps.net*, *Textuel*, 14 mai 2012

LEVY Albert, EMELIANOFF Cyria, « Éditorial. », *Espaces et sociétés* 4/2011 (n° 147) , p. 7-23

MEUNIER Jean-Pierre, « Dispositif et théories de la communication: deux concepts en rapport de codétermination », *Hermès*, n°25, 1999, pp. 83-91

MONNOYER-SMITH Laurence, WOJCIK Stéphanie, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations* 2014/1 (N° 8), p. 5-29.

NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie* 2011/4 (Vol. 2), p. 387-404.

OFFERLE Michel, « L'appel aux urnes », *Savoir/Agir* 1/2015 (n° 31) , p. 11-16

PASCALE Scheromm et al., « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier », *Espaces et sociétés* 2014/3 (n° 158), p. 49-66.

PERAYA Daniel, « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », *Hermès*, n°25, 1999, (numéro thématique dirigé par G. Jacquinet et L Monnoyer, Le dispositif: entre usage et concept), pp. 153-167

STOCKINGER Thomas , « Le lien parlementaire en 1848. Analyse comparée des candidatures aux élections en Seine-et-Oise et en Basse-Autriche », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 43 | 2011

WOJCIK Stéphanie, « Prendre la démocratie électronique au sérieux. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne », in Forey E. et Geslot C. (dir.), *Internet, machines à voter, démocratie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2011, p. 111-141.

Sites Internet et livres numériques

a) Rapports

« Étude sur le potentiel de végétalisation des toitures terrasses à Paris ». Dans : *Etude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)* [en ligne]. Avril 2013. [Consulté le 24 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.apur.org/etude/etude-potentiel-vegetalisation-toitures-terrasses-paris>

« Habiter durable : le vivant dans le bâti ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE, AEU. Septembre 2014. [Consulté le 09 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://api-site.paris.fr/images/71745>

« Jardins et espaces verts, l'exception culturelle française ? », Enquête de l'Unep-Ipsos [en ligne]. Mars 2013. [Consulté le 7 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.entreprisesdupaysage.org/espace-presse/dossiers-de-presse-unep/462-mars-2013-jardins-et-espaces-verts-exception-culturelle-francaise->

« Mapping smart cities in the EU ». European Parliament [en ligne]. Janvier 2014. [Consulté le 4 août 2015]. Disponible à cette adresse : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET\(2014\)507480_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET(2014)507480_EN.pdf)

b) Site Internet

« La feuille de route de Pénélope Komitès », Paris [en ligne], 16 mai 2014. [consulté le 20 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : <http://labs.paris.fr/commun/adjoints/BROSSEL.pdf>

Mairie de Paris, *Madame la Maire, j'ai une idée* [en ligne]. Paris : DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://idee.paris.fr/>

« Un manifeste de Guérilla jardinière ! ». *Guerilla Gardening France* [en ligne]. [Consulté le 29 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://guerilla-gardening-france.fr/wordpress/querilla/des-manifestes/>

c) Livre numérique

« Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020. ». Dans *Youscribe* [en ligne]. Hidalgo, Anne. Dimanche 8 décembre 2013. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/politique/municipales-le-projet-d-anne-hidalgo-pour-paris-2365066>

d) Article de presse

« Verdir les toits et les façades de Paris », *Journal Les Echos* [en ligne]. 19 mars 2014.

[Consulté le 24 août 2015]. Disponible à l'adresse :

http://www.lesechos.fr/19/03/2014/LesEchos/21650-539-ECH_verdir-les-toits-et-les-facades-de-paris.htm

Table des Illustrations

Figure 1 : Village thermal de Blumau, Autriche	24
Figure 2 : Infographie "Paris Ville Intelligente" - source : Twitter d'Anne Hidalgo	27
Figure 3 : Schéma "Immeuble Pluriel" - source : programme municipal d'Anne Hidalgo	29
Figure 4 : Infographie "Végétaliser Paris d'ici 2020" - source : Twitter d'Anne Hidalgo.	32
Figure 5 : Capture d'écran de la page Internet www.paris.fr/participez	39
Figure 6 : Exemple n°1 de proposition d'internaute au budget participatif 2015 analysée	52
Figure 7 : Exemple n°2 de proposition d'internaute au budget participatif 2015 analysé	53
Figure 8 : Graphique d'analyse quantitative des arguments évoqués par thèmes par les internautes sur le budget participatif 2015	56
Figure 9 : Cartographie des dispositifs mis en place pour parvenir à l'objectif des 100 hectares de murs et toits végétalisés.....	60

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Liste du corpus	p.77
Annexe 2 : Tableau d'analyse quantitative et d'extraits de participations d'internautes au Budget Participatif de la Ville de Paris, édition 2015	p.82
Annexe 3. Pénélope Komitès « Discours d'introduction à l'université des cadres sur la végétalisation des bâtiments », Université des cadres sur la végétalisation des bâtiments, Paris, 9 janvier 2015	p.86
Annexe 4 : Extraits du bilan des concertations sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris	p.89
Annexe 6 : Extraits du Programme d'Anne Hidalgo « Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020 »	p.91

Annexe 1 : Liste du corpus

1. Liste du corpus utilisé pour le Chapitre 1 : « La valorisation d'une promesse : représentations et symboles autour des immeubles végétalisés »

Sites Internet et document en ligne

« Dossier de Presse : Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain ? ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE. 19 mai 2015. [Consulté le 14/07/2015]. Disponible à l'adresse : <http://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2015/05/Du-vert-à-tous-les-étages.pdf>

« Communiqué de Presse : Paris propose aux habitants un "Permis de végétaliser" la ville ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE. 25 juin 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://presse.paris.fr/documentations/communiques-de-presse/>

« Communiqué de Presse : Paris reçoit une distinction internationale pour sa stratégie de végétalisation ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE. 23 avril 2015. [Consulté le 14/07/2015]. Disponible à l'adresse : <http://presse.paris.fr/documentations/communiques-de-presse/>

« Habiter durable : le vivant dans le bâti ». Dans *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DEVE, AEU. Septembre 2014. [Consulté le 09 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://api-site.paris.fr/images/71745>

« L'immeuble végétalisé : utopie ou réalité ? Un actif durable et rentable ? ». Dans : *Cahier de la chaire Immobilier et Développement durable de l'ESSEC* [en ligne]. ESSEC. 24 octobre 2014. [Consulté le 15 décembre 2014]. Disponible à l'adresse :

<http://www.foncieredesregions.fr/content/download/1426/15405/version/4/file/Conf%C3%A9rence%202014%20-%20Synth%C3%A8se.pdf>

« Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020. ». Dans *Youscribe* [en ligne]. Hidalgo, Anne. Dimanche 8 décembre 2013. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/politique/municipales-le-projet-d-anne-hidalgo-pour-paris-2365066>

« Végétaliser les murs et les toits, pourquoi ? ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

Conférence

KOMITES Pénélope, « Discours d'introduction à l'université des cadres sur la végétalisation des bâtiments », *Université des cadres sur la végétalisation des bâtiments*, Paris, 9 janvier 2015.

Visuels

« Paris, Ville Intelligente ». Dans *Twitter* [en ligne]. Hidalgo Anne, DICOM. 21 décembre 2014. [Consulté le 15 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : https://twitter.com/Anne_Hidalgo

« Végétaliser Paris d'ici 2020 ». Dans *Twitter* [en ligne]. Hidalgo Anne, DICOM. 4 novembre 2014. [Consulté le 15 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : https://twitter.com/Anne_Hidalgo

2. Liste du corpus utilisé pour le chapitre 2 : Une promesse de campagne face à la réalité du pouvoir : le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse

Sites internet et documents en ligne

« Budget participatif : bientôt, 41 jardins pousseront sur les murs ». Dans : *Paris* [en ligne]. DICOM. 13 avril 2015. Date de mise à jour : 21 août 2015. [Consulté le 05 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/actualites/budget-participatif-bientot-41-jardins-pousseront-sur-les-murs-31>

CAUE Île-de-France, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris* [en ligne]. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.caue75.fr>

« Du vert près de chez moi ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

« Le Permis de végétaliser ». Dans : *Paris* [en ligne]. Mairie de Paris, DICOM. Date de mise à jour : 27 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi>

Mairie de Paris, *Acteurs du Paris durable* [en ligne]. DEVE. [Consulté le 10 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.acteursduparisdurable.fr>

Mairie de Paris, *Agence Parisienne du Climat* [en ligne]. Agence parisienne du climat. [Consulté le 10 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.apc-paris.com>

Mairie de Paris, *Madame la Maire, j'ai une idée* [en ligne]. Paris : DICOM. [Consulté le 23 février 2015]. Disponible à l'adresse : <https://idee.paris.fr/>

Mairie de Paris, *Modification du plan local d'urbanisme de Paris* [en ligne]. Stratéact'. [Consulté le 20 janvier 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.imaginons.paris>

Mairie de Paris, « Participez ». Dans : *Paris* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 05 août 2015]. Disponible à l'adresse : www.paris.fr/participez

Mairie de Paris, *Paris Budget Participatif* [en ligne]. DICOM. [Consulté le 6 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Liste des 35 textes de parisiens utilisés pour analyser la participations des internautes sur les murs et toits végétalisés

Ces 35 extraits proviennent de : Mairie de Paris, *Paris Budget Participatif* [en ligne]. DICOM. [Consultés le 6 avril 2015]. Ils étaient disponible à l'adresse :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

1. « Les impressionnistes s'exposent et jardinent » ;
2. « Installer un mur végétal dépolluant sous le pont de la petite ceinture de la rue d'Avron » ;
3. « Végétalisation d'un mur de la cour de l'école élémentaire le gramat » ;
4. « Installer un mur végétalisé anti-pollution sous le pont de la petite ceinture de la rue d'Avron » ;
5. « Végétaliser les murs sous le pont de la petite ceinture rue de Lagny » ;
6. « Lignes vertes » ;
7. « Des murs d'expression, d'activités et végétalisés pour rendre la rue Gasnier Guy aux enfants de Paris 20^{ème} » ;
8. « Comment améliorer le recoin passage de la Main d'or ? » ;
9. « Végétalisation du front de seine » ;
10. « Civiliser le 16-18 rue du renard (centre sportif Saint-Merri) » ;
11. « Rue des Anglais : un mur à végétaliser » ;
12. « Le chemin buissonnier Amiraux-Simplon-Poissonniers » ;
13. « Jardins suspendus sur les grilles devant l'école maternelle » ;
14. « Colorons les murs de Paris » ;
15. « Végétalisation murale du passage de la voûte » ;
16. « Végétalisation des murs au niveau du 11, rue mademoiselle » ;
17. « Pose de murs phoniques végétalisés et création d'un axe vert d'entrée sur Paris, via les rues Castagnary et J. Baudry » ;
18. « Végétalisation des 2 murs aveugles » ;
19. « Réaménager les abords de l'école et du collège au niveau de la Gare de Lyon / Paris 12^{ème} » ;
20. « Mur végétalisé – Tour Jean sans Peur » ;
21. « Plus de plantes dans la rue des plantes » ;
22. « Végétalisation du mur de côté au 49 rue de la folie Mericourt » ;

23. « Projet de végétalisation d'un mur de l'école Maurice d'Ocagne » ;
24. « Mur végétalisé » ;
25. « Végétalisation Passage Legendre » ;
26. « Comment réinventer la nature sur un mur parisien ? » ;
27. « Création du "green wall" – végétalisation de la rue de Rambouillet » ;
28. « Végétalisation du mur de façade de l'école publique Saint-Merri Renard » ;
29. « Végétaliser les toits des écoles » ;
30. « Un jardin sur le toit de l'école » ;
31. « Poulaillers sur les toits terrasse de Paris » ;
32. « Fleuri Fleury Goute d'or » ;
33. « Jardiner sur le toit de l'école victoire » ;
34. « Végétalisation d'une emprise de l'école Elisa Lemonnier » ;
35. « Un jardin école sur le toit ! ».

Annexe 2 : Tableau d'analyse quantitative et d'extraits de participations d'internautes au Budget Participatif de la Ville de Paris, édition 2015

Ce tableau provient de l'analyse de participations d'internautes au budget participatif de la Ville de Paris, édition 2015, disponible à l'adresse : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Revaloriser un quartier	12 occurrences
<p>Cela donnera un véritable cachet au quartier</p> <p>Donner une image plus attrayante de cette rue (lutter contre les graffitis)</p> <p>Rendre ce passage moins inquiétant</p> <p>Adoucir visuellement la verrue architecturale du Front de Seine par le camouflage végétal</p> <p>Donner une identité forte a ce quartier</p> <p>Valorisera l'image de la capitale</p> <p>Donner à la rue un aspect agréable</p> <p>Valorisation par le végétal</p> <p>La nature contribuera à adoucir l'architecture un peu austère du bâtiment dans un écrin de verdure foisonnant et intimiste</p> <p>Donner au lieu une identité visuelle</p> <p>Requalifier ce quartier en « déshérence »</p> <p>Actuellement, la placette Mazagran est un espace vide de vie</p> <p>Améliorer le cadre de vie</p> <p>Quartier très minéral, sa végétalisation d'impose</p> <p>Méthanomorphose du minéral au végétal</p>	
Esthétisme	11 occurrences
<p>Redonner un peu de fierté et de beauté aux habitants</p> <p>Embellir le lieu en verdissant ce passage sombre et triste</p> <p>Rupture avec l'aspect minéral</p> <p>Embellir ce passage triste, sale et sombre</p> <p>Manière harmonieuse de penser l'espace vert en ville</p> <p>Colorer les murs de Paris</p>	

<p>Embellir ce mur</p> <p>Agrémenter la rue d'une zone végétalisée</p> <p>Remplacer le béton et les tristes crépis par un vert végétal aux ramages florissant</p> <p>Ilos de verdure harmonieux et colorés</p>	
Améliorer le vivre ensemble	9 occurrences
<p>Favoriser le vivre en ensemble</p> <p>Se réappropriier l'espace public pour mieux vivre ensemble</p> <p>Favoriser la rencontre et l'échange</p> <p>Relier les différents acteurs d'un même quartier sur ce désir de faire renaître un espace public</p> <p>Cela permet de créer du lien entre les habitants des immeubles et redistribuer les « récoltes » auprès des populations fragilisées</p> <p>Augmente le sensiment d'appropriation de l'espace des habitants et de ce fait contribue à l'apaisement social Empêcher la ghettoïsation d'un quartier populaire</p> <p>Projet intergénérationnel</p>	
Lutter contre la pollution	8 occurrences
<p>Améliorer la qualité de l'air</p> <p>Dépolluant</p> <p>Améliorer la qualité de l'air en filtrant les particules</p> <p>Pouvoir dépolluant des plantes</p> <p>Fort pouvoir dépolluant</p>	
Lutter contre les incivilités	7 occurrences
<p>Lutter contre les incivilités</p> <p>Solution à la problématique des recoins abandonnés propices aux dépôts sauvages, aux incivilités</p> <p>Rendre agréable ce recoin qui sert de dépotoir</p> <p>La végétalisation du mur, habilement faite, permettrait-elle qu'il ne serve de pissotière !</p> <p>Suppression des tags</p> <p>Cette végétalisation éviterait de considérer le coin de mur comme urinoir</p> <p>Se prémunir des comportements incivilisés qui polluent le quartier</p>	
Favoriser la biodiversité	7 occurrences
<p>Favorisera le développement de la biodiversité</p> <p>Offre d'un habitat naturel favorable à la faune en milieu urbain</p> <p>Créera un écosystème favorable aux insectes</p>	

Des espaces d'accueil pour les oiseaux	
Environnement (climat, nature...)	7 occurrences
Améliorer les conditions environnementales Regain de nature dans notre capitale Participera à réguler le climat Amélioration de l'environnement On constate des carences d'orgre végétal	
Lutter contre le bruit	5 occurrences
Diminuer les décibels du bruit ambiant Mur phonique végétalisé	
Isolation des bâtiments	5 occurrences
Réduire l'effet d'îlot de chaleur par la création d'un micro climat Réduirait la déperdition de chaleur et protégerait le mur Réduction des dépenses énergétiques	
Agriculture urbaine	3 occurrences
Mise à disposition de la toiture pour l'agriculture urbaine Invite à la culture, au jardinage	
Bien-être psychologique	2 occurrences
Apportera du plaisir aux passants Plus agréable à vivre grâce à la sensation positive et relaxante procurée par la présence du vert Mettre du vert dans du gris a des verts apaisantes Réduit le stress, flau de notre société, et favorise la sérénité	

Ecoles et enfants	12 occurrences
Des murs végétalisés pour rendre la rue aux enfants de Paris Atelier plantations dans les écoles Augmenter la présence de plante à proximité de la cours de récréation de l'école Etienne Marcel Aménagement indispensable au bien-être des enfants La présence de nature en école est admise et procure tout un tas d'avantages et de bienfaits ! Renforcer la sensation de nature en école	

Faire un espace dédié au jardinage Les responsabilise et les sensibilise à l'écologie Eduquer à l'écologie urbaine Impact pédagogique Sensibilisation à l'environnement

Quelques expressions intéressantes, extraites des textes écrits par les internautes :

- « *Cette végétalisation apportera une bouffée d'oxygène aux écoliers tant sur le plan esthétique qu'écologique* » ;
- « *Les quelques parcs et rares arbres sont bien trop insuffisant pour que nos flâneries dominicales soient réellement agréables* » ;
- « *L'OMS préconise 15 m2 de verdure par habitant* » ;
- « *La végétalisation de la terrasse permet un poumon végétal en hauteur dans Paris* ».

Annexe 3. Pénélope Komitès « Discours d'introduction à l'université des cadres sur la végétalisation des bâtiments », *Université des cadres sur la végétalisation des bâtiments*, Paris, 9 janvier 2015.

Cette conférence réalisée le 9 janvier 2015 a été introduite par Sarah Pecas qui délivre le message de Pénélope Komitès adjointe à la Maire de Paris, chargée des Espaces verts, de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires funéraires.

Je souhaite partager avec vous notre belle ambition. D'ici 2020, Paris comptera 100 hectares de toiture et façade végétalisée. Dont 1/3 sera consacré à la production de fruits et légumes. C'est une ambition écologique évidemment, les bienfaits de la végétalisation des bâtiments sont connus. Elle participe à l'amélioration de la qualité de l'air, grâce à l'absorption de particule en suspension, poussière de substance polluante. Elle participe au développement de la biodiversité, offrant des lieux de refuge, de repos de nourrissage et de reproduction pour la faune, constituant des réserves de biodiversité, et participant donc pleinement au maillage du territoire urbain par les corridors de biodiversité. Elle participe aussi à la rétention des eaux pluviales, ce qui concourt à la réduction de la saturation du réseau d'évacuation, et à la diminution des risques d'inondation. Elle participe à la régulation de la température ambiante, l'air est rafraîchi et humidifié grâce au phénomène d'évapotranspiration, contribuant ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur urbain.

D'ores et déjà, ces quelques éléments montrent combien l'immeuble végétalisé concourt à la lutte contre le changement climatique, mais aussi à l'adaptation à celui-ci. Alors que vous le savez, Paris accueillera à la fin de cette année la COP 21, c'est important, aussi, de se mobiliser sur le sujet et de montrer que la ville est volontariste et mobilisée sur le sujet. Mais c'est aussi une ambition citoyenne. La végétalisation de la ville participe pleinement à la création de nouvelles dynamiques sociales, au renforcement du lien social, et à la réinvention du vivre ensemble dont nous avons tant besoin. Les jardins partagés que nous avons développés à Paris depuis 10 ans et que nous continuerons à développer le montrent très bien. C'est également une ambition économique. Alors que la Maire a placé 2015 sous le signe de l'emploi et de l'attractivité, la végétalisation du bâti, et tout particulièrement l'agriculture urbaine, a toute sa place.

Pour exemple, un peu plus loin, on va beaucoup dépasser le périphérique, la ferme lulla farm a Montréal lancée en 2009 aujourd'hui produit sur le toit d'un immeuble de bureau sur 2 900 m carrés, 25 variétés de fruits et légume et distribue 3000 paniers par semaine, auprès de 50 points de vente. Et Paris n'est pas en reste, les intervenants de la matinée auront l'occasion de vous en parler. Nous étions il y a quelques jours sur le site de chapelle internationale, ou bientôt un toit agricole de 5000 ha chapeautera un hall logistique. Avec la végétalisation du bâti, nous sommes à mes yeux au cœur du nouveau model urbain qui est en train de s'inventer. Ce model permet de répondre aux attentes en évolution des urbains. Aujourd'hui les citadins ont envie de nature en ville. Au vu de la pression foncière, notamment à Paris, ou au sol chaque parcelle disponible, et vous êtes bien placé pour le savoir, doit permettre de faire du logement des crèches, des pépinières d'entreprise ou des espaces de coworking.

Il faut trouver d'autres modes d'accès à la nature. L'immeuble végétalisé est sans aucun doute une des réponses. Les citoyens sont prêts à s'y engager comme le montre les résultats du 1^{er} budget participatif parisien. Nous pensons évidemment aux 40 murs, mais aussi aux potagers dans les écoles qui rencontrent cette ambition. C'est finalement un des moyens de concilier ce qui apparait inconciliable : les nouvelles demandes citoyennes, et la raréfaction du foncier. C'est d'autant plus important dans notre capitale. Ce modèle est participatif, multiacteur. Les citoyens souhaitent de nouvelles façon de s'impliquer dans l'invention de la ville, en être les jardiniers. Tous les acteurs de la ville, privé et publique, en sont les co-constructeurs dans de nouveaux partenariats encore largement à inventer et à rêver. Pour autant la mobilisation de tous les services est indispensable, pour que ce modèle prenne corps. Je souhaite que les services de la ville changent leur manière de travailler pour faire de la végétalisation une réalité toujours plus forte à Paris. Le futur PLU nous permettra de disposer d'outils réglementaire pour végétaliser la ville, mais sans attendre, changeons nos regards, incluons la végétalisation du neuf et de l'existant, des espaces au sols, des murs, des toits, des dalles, du mobilier urbain, dans notre action quotidienne. Pour vous y aider la DEVE est à votre disposition. Elle vous accompagne déjà. Mais n'hésitez pas, suite à cette conférence à nous solliciter pour organiser d'autres ateliers plus spécifiques pour partager vos besoins d'outils, d'appuis, pour vous emparer pleinement de ce sujet. Les interventions de ce matin seront autant d'occasion de mieux comprendre tout ce que retrouve la végétalisation du bâti dans une ville comme paris aujourd'hui. Je tenais à remercier l'université des cadres pour cette initiative, et l'ensemble des services de la ville qui se sont mobilisés pour l'organiser, tout comme nos intervenants. Je tenais enfin à

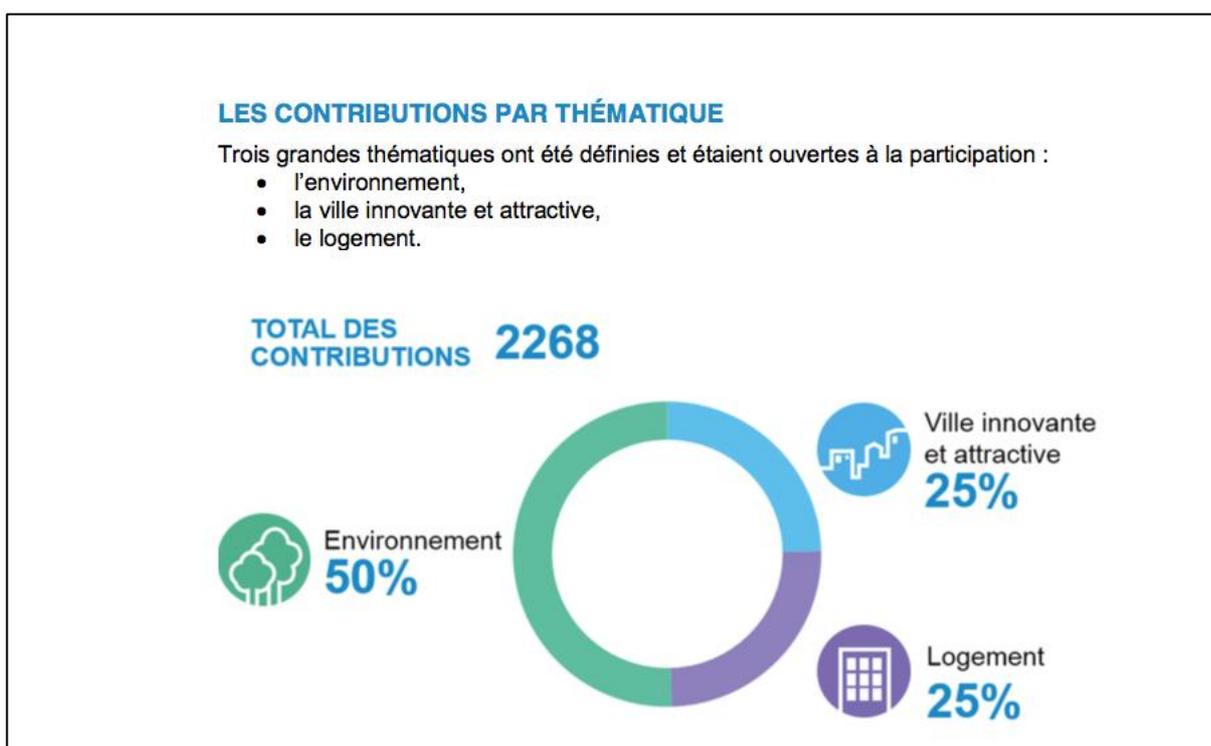
remercier l'ensemble des participants, qui prouve la mobilisation de la ville sur le sujet : vous remercier.

Votre mobilisation est la garantie de la réalisation de notre ambition, de nos ambitions pour cette mandature. Ensemble nous allons changer la ville, réinventer paris, pour, mais surtout avec ses habitants. Je ne peux clore ce discours sans vous adresser tous mes vœux pour cette année qui s'ouvre, vous souhaiter une très belle année 2015, dans un Paris végétalisé et solidaire.

Annexe 4 : Extraits du bilan des concertations sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris

Statistiques sur les participations des internautes au site Internet <http://www.imaginons.paris>, visant à la modifications du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris.

Ces statistiques sont issues d'un bilan diffusé en interne à la ville de Paris. Ce bilan a été réalisé par stratéact', l'agence de communication en charge de réaliser le site internet de la modification du PLU de la Ville de Paris.



LES CONTRIBUTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT QUI CONCERNENT LE PLU

TOTAL DES CONTRIBUTIONS **382**



● Sur la carte interactive **57%**

● Sur la partie débats **43%**



DANS LA PARTIE DÉBATS **166**

● Bruit, pollution, déchets... que peut-on faire pour améliorer le quotidien des Parisiens sur ces sujets ? **19%**

● Contributions libres sur l'environnement. **18%**

● Où et comment aider la nature à s'installer à Paris ? **50%**

● Par quels moyens redéployer la logistique urbaine dans Paris pour une ville plus propre ? **7%**

● Quelle place donner aux énergies renouvelables à Paris chez soi, dans les rues, dans les équipements publics ? **6%**

Annexe 5 : Extraits du Programme d'Anne Hidalgo « Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020 ».

« Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020 » est le programme d'Anne Hidalgo lors de la campagne municipale de 2014. Il est disponible à l'adresse :

<http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/politique/municipales-le-projet-d-anne-hidalgo-pour-paris-2365066>

LES TRANSFORMATIONS URBAINES

13

nourrir les métropoles

Dans l'histoire des civilisations, l'approvisionnement des villes est une préoccupation majeure, et même une obsession. Au V^e siècle, les Francs coupèrent les vivres de Paris en arrêtant les barques sur la Seine. Très vite, la ville manqua de nourriture et la famine s'y fit cruellement sentir. Une femme parvint à sortir et, neuf jours durant, les assiégés, de plus en plus affamés, s'alarmèrent de ne pas la voir rentrer. Alors, au milieu des acclamations, elle revint dans Paris, chargée de victuailles. Les Parisiens adoptèrent cette bergère de Nanterre comme patronne de leur ville, sous le nom de sainte Geneviève. Au XIX^e siècle, Maupassant évoque le siège de 1870 : « Paris était bloqué, affamé et râlant. Les moineaux se faisaient bien rares sur les toits, et les égouts se dépeuplaient. On mangeait n'importe quoi. »

Depuis l'Antiquité, la maîtrise de l'approvisionnement alimentaire est la clé du développement des villes. Dans le passé, elles bénéficiaient d'une aire d'approvisionnement géographiquement proche. Ce modèle a longtemps permis à la cité d'être assez peu dépendante des apports extérieurs.

Avec les innovations techniques qu'ont connu les transports, la logistique et le conditionnement de la nourriture, ces aires se sont progressivement élargies. Aujourd'hui, la satisfaction des besoins alimentaires des populations urbaines dépend d'une chaîne mondiale. Parallèlement, la filière alimentaire a évolué, devenant de plus en plus concentrée : 80 % du chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire français est détenu par moins de 3 % des sociétés. 90 % du commerce de détail alimentaire en libre-service est aux mains de six entreprises mondiales. Il en résulte deux types de conséquences dommageables.

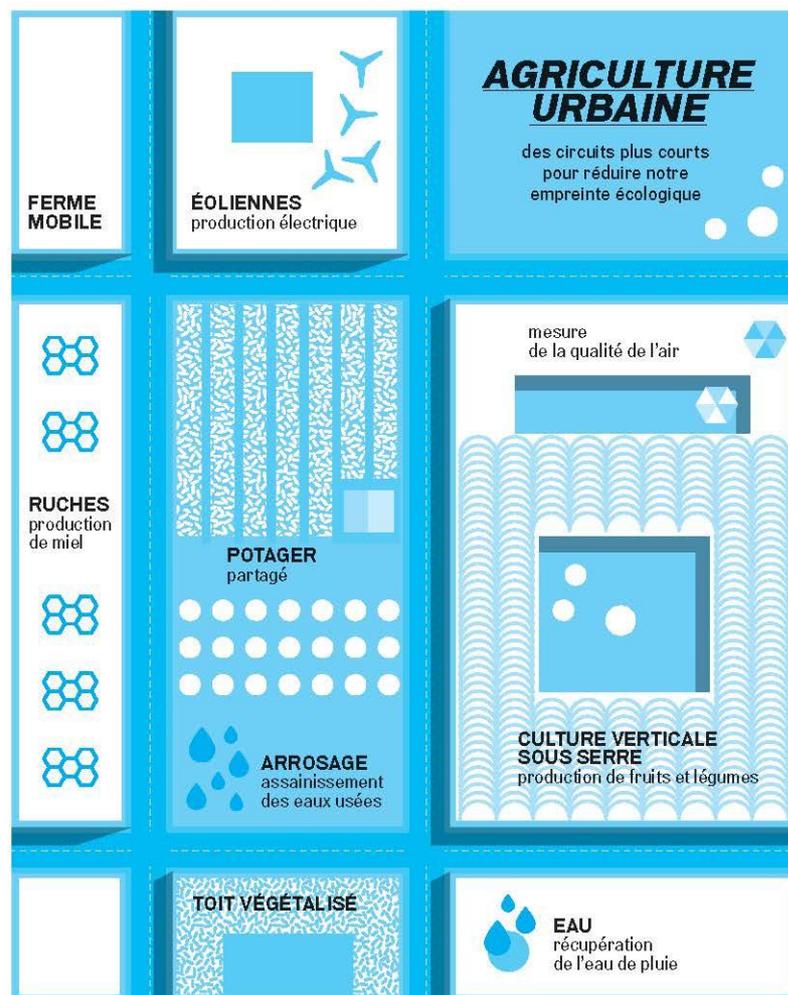
Premièrement, notre alimentation est responsable de près de 40 % de notre empreinte écologique en raison, notamment, des transports nécessaires pour acheminer des denrées venues de loin. Plus grave encore, l'expansion urbaine s'est souvent réalisée sur des terres auparavant fertiles, les villes étant généralement situées près de terrains propices à l'agriculture. Ainsi, leur croissance accélérée, dans la mesure où elle provoque la disparition de sols naturellement féconds au profit de l'habitat, pose-t-elle un problème agro-écologique majeur à nos civilisations.

Un second danger auquel il nous faut réfléchir est qu'en cas de blocage des transports ou de pénurie de carburant, les villes se retrouveraient vite sans vivres, comme au temps de Sainte Geneviève. Paris ne

14

disposerait que de quelques jours d'autonomie alimentaire. Les risques, y compris politiques, sont d'autant plus nombreux et imprévisibles que la chaîne d'approvisionnement est longue.

La consommation alimentaire est un défi majeur qui va au-delà du simple problème des transports. Les émeutes urbaines de la faim de 2007 et 2008 en Afrique, Asie et Amérique Latine ont marqué les esprits. Plus près de nous géographiquement, l'épidémie de la vache folle, la grippe aviaire, la grippe porcine, l'Escherichia coli, le bœuf qui est un cheval, la présence d'OGM, les conservateurs, les additifs et les colorants chimiques, sont autant de facteurs qui renforcent les interrogations sur l'impact de ce que nous mangeons... et qui appellent donc une réponse politique forte des autorités de la ville, notamment en termes d'agriculture urbaine et de circuits courts.



À Paris, les solutions sont à portée de main. Les expérimentations que nous avons menées sont prometteuses : l'agriculture urbaine a toute sa place dans notre métropole, non pas pour amuser les « bobos », mais pour nourrir réellement les Parisiens. Les toits d'Agro Paris Tech ou du nouveau centre commercial Beaugrenelle sont des exemples à suivre, permettant la production de fruits, de légumes et de miel. La végétalisation des toits et des petits recoins de la ville ouvrira de nombreuses possibilités pour l'agriculture urbaine : potagers partagés, fermes mobiles et plantations de grande ampleur seront notre avenir. Ce grand pas en avant nourrira, embellira et réinventera notre capitale.

promouvoir les réseaux intelligents

J'observe que la plupart des activités économiques, sociales et culturelles des villes s'appuient sur une gamme de systèmes en réseaux qui facilitent le mouvement des personnes, des biens, de l'information, des idées, des capitaux, de l'énergie et de l'eau. Les villes disposent dans ce domaine – les infrastructures et les réseaux – d'un avantage certain : leur taille et leur densité leur permettent d'être efficaces dans la production de services en utilisant des **infrastructures innovantes**.

Certes, une infrastructure ne peut pas, en soi, résoudre les défis économiques, sociétaux et environnementaux qui se présentent à nous, mais une infrastructure intelligente est essentielle. Les réseaux du futur offrent la perspective d'un modèle urbain flexible, plus efficace, plus économe et moins nocif pour l'environnement. Ils accélèrent la création de services nouveaux, avec la souplesse nécessaire pour s'adapter en permanence aux conditions changeantes. Un réseau intelligent est d'abord un réseau qui s'adapte à l'incertitude : je veux que les nouvelles infrastructures nous permettent de faire face à l'imprévu.

Un réseau intelligent est aussi un réseau qui utilise l'information de manière intégrée, lui permettant de **profiter de la synergie** entre les éléments qui le composent. Je veux que la convergence de la gestion entre l'offre et la demande de transport, d'eau, d'énergie et de déchets nous permette de prédire les besoins, de maîtriser les risques et de résoudre les défaillances. Cette importance croissante de l'information est un des éléments qui remettent en cause les modèles sur lesquels reposait l'organisation des réseaux urbains, historiquement segmentés et spécialisés.

Enfin, les réseaux intelligents permettent un meilleur traitement des congestions. Ils répondent rapidement – instantanément – aux demandes des différents usagers, à différents moments. Par exemple, l'effacement des pics de consommation par leur lissage, l'étalement des demandes sur un temps plus long, une tarification variable et l'optimisation de l'offre en temps réel sont rendus possibles par la technologie des réseaux intelligents.

Table des Matières

Remerciements	1
Liste des sigles	2
Introduction	4
Problématique	8
Plan et méthodologie	8
1. La valorisation d'une promesse : représentations et symboles autour des immeubles végétalisés	10
<i>A. L'usage des symboles et des représentations sociales dans les discours</i>	11
i) Représentations sociales et symboles : définition des concepts	11
ii) L'usage des représentations sociales dans les discours	13
<i>B. La nature en ville, porteuse d'unité sociale ?</i>	15
i) Les représentations sociales autour du jardin	15
ii) Les bâtiments végétalisés pour « réconcilier Paris avec la nature », mais également pour réconcilier les parisiens entre eux	18
iii) La nature, un élément vivant pour contrer la morosité des constructions minérales	21
<i>C. Les bâtiments végétalisés : entre modernité et écologie</i>	22
i) L'imaginaire autour des bâtiments végétalisés	22
ii) La communication technique sur les avantages des bâtiments végétalisés	24
iii) Paris et le modèle d'une ville intelligente	26
<i>D. La ville durable : l'adaptation aux impératifs écologiques du XXI^e siècle</i>	31
i) La "ville durable" : une formule consensuelle	31
ii) L'adaptation au changement climatique	33
iii) Agriculture urbaine et autonomie alimentaire : le modèle d'une ville idéale	34
Conclusion de la première partie	36
2. Une promesse de campagne face à la réalité du pouvoir : le dispositif de communication choisi pour assurer la réussite de cette promesse	38

<i>A. La participation dans les collectivités territoriales et l'urbanisme participatif : théorie et perspectives</i>	40
i) "L'impératif délibératif" à l'échelle des collectivités territoriales	40
ii) La démocratie participative à Paris	43
iii) Enjeux et théories de la démocratie électronique	46
<i>B. Le budget participatif de la Ville de Paris 2014 et 2015 : un outil de valorisation des projets de mandature</i>	47
i) Le budget participatif de 2014 : la légitimation et valorisation d'un objectif de campagne	47
ii) Le budget participatif de 2015 : la réappropriation des arguments en faveur des bâtiments végétalisés par les habitants	49
<i>C. Les dispositifs mis en place pour mobiliser autour de la végétalisation des bâtiments : l'importance de la proximité et de la participation</i>	58
i) Théorie de l'analyse des dispositifs	58
ii) La cartographie des dispositifs d'incitation à la végétalisation des bâtiments	60
iii) Les événements et guides techniques : un objectif d'efficacité pour inciter des cibles déjà sensibilisées à végétaliser leurs bâtiments	61
iv) Les dispositifs de démocratie participative : vers un urbanisme participatif numérique	63
Conclusion de la Partie 2	66
Conclusion	68
Bibliographie	70
Table des Illustrations	75
Table des Matières	95
Annexes	76
Annexe 1 : Liste du corpus	77
Annexe 2 : Tableau d'analyse quantitative et d'extraits de participations d'internautes au Budget Participatif de la Ville de Paris, édition 2015	82

Annexe 3. Pénélope Komitès « Discours d'introduction à l'université des cadres sur la végétalisation des bâtiments », <i>Université des cadres sur la végétalisation des bâtiments</i> , Paris, 9 janvier 2015.	86
Annexe 4 : Extraits du bilan des concertations sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris	89
Annexe 6 : Extraits du Programme d'Anne Hidalgo « Paris qui ose, mon programme pour 2014-2020 ».	91